COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

N° 8 - 5 Fr - - 30 mars 1986 -

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

COMITE POUR LE REDRESSEMENT POLITIQUE ET ORGANISATIONNEL DU P.C.I. (POUR LA RECONSTRUCTION DE LA IVe INTERNATIONALE)

UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LA LUTTE DES CLASSES COMMENCE

UN GOUVERNEMENT DE COMBAT CONTRE LES MASSES

Ça n'a pas traîné. Quatre jours après les élections du 16 mars, douze jours avant que ne se réunisse la nouvelle Assemblée Nationale, Mitterand a nommé comme premier ministre Jacques Chirac, ainsi que la majorité R.P.R.-U.D.F. l'a exigé. Le gouvernement RPR-UDF de Jacques Chirac est un gouvernement de combat, tant par ses objectifs que par sa composition.

Dès sa première déclaration en tant que premier ministre Jacques Chirac a déclaré notamment :

"*Afin de réaliser dans les meilleurs délais le redressement du pays et de garantir une meilleure efficacité de nos institutions, deux lois d'habilitation seront, dans le mois qui vient, soumises au Parlement pour autoriser le gouvernement à légiférer par ordonnances. La première concernera les mesures économiques et sociales relatives au redressement de la situation économique, à la participation des travailleurs, ainsi qu'à la privatisation des sociétés nationalisées du secteur concurrentiel, mesures qui permettront une expansion prudente et donc de développer l'emploi. Une deuxième loi d'habilitation permettra au gouvernement de rétablir les règles du scrutin majoritaire pour les élections à l'Assemblée Nationale. Les mesures prévues par ces textes seront précisément énoncées*".

Le recours aux ordonnances, surtout en des domaines aussi importants, dès la constitution du gouvernement, permet de caractériser le gouvernement de Jacques Chirac : c'est un gouvernement autoritaire, dans le cadre d'un régime bonapartisme bâtard. Sa tâche première consiste à prendre rapidement des mesures draconiennes contre les masses.

Sa composition a tenu compte d'un dosage nécessairement difficile entre le R.P.R. et l'U.D.F. Mais il s'agit d'un gouvernement "musclé". A l'intérieur, Pasqua, homme du SAC, assisté d'un policier de carrière de haut niveau Robert Pandrau. Nombre de ministres, "ministres délégués" ou secrétaires d'Etat ont appartenu à des groupes fascistes d'extrême droite dont "Occident". François Guillaume, soi-disant représentant des paysans, est un chantre du corporatisme. Le ministre de "l'éducation nationale", R. Monory, n'est pas particulièrement réputé pour son niveau culturel. Par contre, il a été ministre de l'économie et de l'industrie. Deux femmes seulement sont membres du gouvernement. L'une d'elles, Michaux-Chevry devient ministre chargé de la "francophonie". Représentante des colons de la Guadeloupe, elle est dénommée "la dame de fer des Caraïbes".

LA RUEE REACTIONNAIRE ... A COURT TERME ...

Le sens des ordonnances que la première "habilitation" autorisera a déjà été défini par Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., dans un article que "Le Monde" du 5 mars

a publié. Il s'agit des trois "F". "*La fiscalité*" (selon Gattaz) ... *le prélèvement obligatoire sur les entreprises est en France, en juin 1984, de 17,3 % du P.I.B., alors que pour la moyenne des autres pays de l'O.C.D.E. il est de l'ordre de 9 %*".La plate-forme commune du RPR et de l'UDF a prévu d'y remédier : réduction de la taxe professionnelle ; budgétisation des allocations familiales ; suppression de la "double (!) taxation des dividendes". S'y ajoutera : la liberté des prix, la liberté des changes, la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, la réduction de l'impôt sur le revenu en ce qui concerne les revenus les plus importants.

"*La flexibilité*" : ".. *liberté de moduler les effectifs (suppression de l'autorisation administrative de licencier)... flexibilité des salaires... flexibilité des conditions de travail(qui) regroupe la flexibilité des horaires, toutes les formes de travail différencié et l'aménagement du temps de travail sur périodes longues que nous appelons "annualisation".. la flexibilité des seuils sociaux (élargir) la catégorie petites entreprises, actuellement de 10-50 salariés à la fourchette 100 salariés... une certaine flexibilité dans les conditions de présentation des candidatures au premier tour des élections professionnelles enlèverait des inhibitions profondes d'embauche dans les entreprises de taille moyenne*". De plus, le C.N.P.F. exige l'établissement d'un salaire minimum jeune correspondant à celui des T.U.C. et, éventuellement, la suppression du S.M.I.C.

En ce qui concerne "la participation" la plate-forme R.P.R.-U.D.F. affirme :

"*La participation sous ses diverses formes permettra d'associer plus étroitement les salariés à la vie de l'entreprise et à son avenir. La vente au personnel d'actions des entreprises dénationalisées, à des conditions préférentielles, en sera un des moyens. L'intéressement aux résultats ira dans le même sens. Enfin, la participation aux responsabilités se manifestera par le droit d'expression des salariés et par leur association aux décisions intéressant la vie de l'entreprise.*"

En clair, il s'agit de faire de nouveaux pas vers le corporatisme. Les lois Auroux seront-elles seulement modifiées et aggravées ou remplacées par des ordonnances allant beaucoup plus loin ? En tout cas les mesures prises s'inséreront dans la régionalisation-décentralisation-participation.

La plate-forme R.P.R.-U.D.F. définit le cadre des "dénationalisations":

"*La loi de démocratisation du secteur public sera immédiatement abrogée ; les modalités de représentation des salariés dans les nouveaux organes sociaux seront définies cas par cas, en fonction notamment de l'actionnariat salarié potentiel : au cours de la législature seront dénationalisés les banques et compagnies financières,les assurances, le secteur de l'audio-visuel, les grands groupes industriels (Péchiney, Thomson, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, C.G.E.; Bull) et cédées les autres participations de l'Etat susceptibles de trouver preneur sur le marché. A terme, tout le secteur concurrentiel aura vocation à être dénationalisé*".La "privatisation" s'étendra à la Radio et à la Télévision. Toutes les chaînes nationales, sauf une seront " privatisées".

... A BREVE ECHEANCE

Bien que n'entrant pas dans le champ d'application de la première "habilitation" d'autres mesures d'urgence sont prévues. "*Assurer la sécurité de tous*".En pratique: renforcement de l'appareil policier et maximum de pouvoir à la police. Et, bien sûr, ce qui va de pair, chasse aux immigrés pour aboutir à "*une communauté nationale mieux affermie*".

Ce n'est pas pour rien que le ministère de "l'éducation nationale" a été confié à Monory. Au nom de la "liberté de l'enseignement", l'enseignement public doit être démantelé : "*les établissements d'enseignement supérieur seront pleinement autonomes et délivreront leurs propres diplômes (suppression de la loi Savary, possibilité de créations d'établissements privés d'enseignement supérieur)*". La plupart des universités seront "régionalisées". Pour tout l'enseignement "*une déconcentration et une décentralisation progressives permettront d'assouplir le système éducatif*", ce dont la loi Carraz donne un

exemple. Il faut aboutir à :

"la responsabilité des parents... des établissements dont les résultats seront portés à la connaissance du public par une instance nationale d'évaluation... des chefs d'établissement qui interviendront dans les procédures d'affectation des enseignants.. des maîtres, dont les efforts et les initiatives seront plus largement pris en compte, tant en matière de rémunération que de carrière". Et même : *"responsabilité des élèves qui doivent participer à ce qui est la condition essentielle de (leur) réussite, à l'acte d'éducation".*

Le programme commun du R.P.F. et de l'U.D.F. n'oublie pas plus le sabre qu'il n'oublie le goupillon. Le budget militaire augmentera. Il s'agit de renforcer la capacité de l'impérialisme français à maintenir sa mainmise sur les TOM-DOM, à jouer son rôle de chien de garde de l'ordre impérialiste, particulièrement en Afrique noire, à tenir sa place dans l'alliance atlantique.

LA BOURGEOISIE ET SA REPRESENTATION POLITIQUE APRES LE 16 MARS

Pourtant tout ne va pas comme dans le meilleur des mondes pour la bourgeoisie française à la suite des élections du 16 mars . La majorité UDF-RPR à l'Assemblée Nationale n'est, en effet, que de deux ou trois députés. Les manoeuvres et contre-manoeuvres à propos de la présidence de l'Assemblée Nationale, témoignent de l'âpreté des rivalités et des antagonismes entre les groupes UDF et RPR et à l'intérieur de chacun de ces groupes. Après, comme avant les élections à l'Assemblée Nationale, il y a toujours au moins trois postulants à la présidence de la République : Chirac, Barre, Giscard. L'occasion faisant le larron, d'autres prétendants peuvent se révéler. La majorité étroite UDF-RPR est flanquée sur sa droite d'un groupe de 35 députés du Front National. Il n'est pas sans poser problème : par exemple en ce qui concerne le retour au scrutin majoritaire qui laminerait le groupe à Le Pen, comme il laminerait le groupe PCF et celui du PS. Mitterand reste président de la république et la constitution de la Vè République lui confère théoriquement des pouvoirs considérables.

Mais il n'est pas possible de procéder à une estimation sérieuse des rapports entre la bourgeoisie et le prolétariat, que les élections du 16 mars ont concrétisés et établis, en faisant abstraction des résultats électoraux. Comparés à 1981, les rapports entre ce qui est catalogué officiellement en "droite" et "gauche" sont inversés. En 1981 la "gauche" obtenait 56 % des suffrages exprimés et la "droite" 44 %. En 1986 la "droite" obtient 56 % des suffrages exprimés, la "gauche" 44 %. En 1981, le pourcentage"d'abstentions" s'élevait à 29,13 %, en 1986, il est de 21,53 %. L'abstentionnisme est resté quelquefois très élevé dans les quartiers ouvriers, surtout là où le P.C.F. a de fortes positions électorales. Cela souligne que la petite bourgeoisie fortement abstentionniste en 1981 a massivement voté en 1986 et très souvent pour le Front National. Dans certains quartiers ouvriers des voix ouvrières se sont également portées sur le Front National. D'où l'on peut conclure que si l'UDF et le RPR n'obtiennent ensemble que 42,03 % des suffrages exprimés et une majorité étroite à l'Assemblée Nationale, c'est en raison du glissement vers une organisation à tendances fascisantes de l'électorat bourgeois. Si on ne se limite pas à une vue parlementaire, alors à l'évidence la réaction bourgeoise est renforcée. "L'union" s'est réalisée entre le RPR, l'UDF et le FN aux élections des présidents et des bureaux exécutifs des conseils régionaux. La régionalisation-décentralisation-participation fait que "l'exécutif" des conseils régionaux joue désormais un rôle politique très important. Or, les coalitions RPR-UDF, élargie parfois au FN, contrôlent 20 sur 22 des "éxécutifs" régionaux. Le RPR et l'UDF, flanqués du FN, disposent d'un réseau de pouvoirs locaux, lequel facilitera l'application d'une politique ultra-réactionnaire orientée vers le corporatisme. Face à cela, la classe ouvrière reste dépourvue de perspectives politiques propres.

Les divergences entre le RPR et l'UDF, et même entre eux et le Front National, ne portent pas sur le programme à appliquer et la politique à suivre. Elles relèvent principalement de rivalités d'intérêts entre prébendiers de la Vè République. A court et à moyen terme, Chirac n'en a pas moins les moyens de gouverner. L'utilisation des ordonnances et de l'art icle 49 ter lui suffit à maintenir la "cohésion" de "sa" majorité à l'Assemblée Nationale, d'autant que l'échec électoral relatif de Barre le met provisoirement sur la touche.

SE SOUMETTRE

Le partage du pouvoir entre Chirac et Mitterand est une fiction. Mitterand a déjà dû se soumettre. Il a désigné comme premier ministre celui que la coalition UDF-RPR lui a imposé : Jacques Chirac. La décision du gouvernement de procéder par ordonnances à la "dénationalisation" et de retourner au scrutin majoritaire, également par ordonnances, est une provocation à l'égard de Mitterand. Il lui faut accepter de signer des ordonnances qui liquident l'une des "réformes" majeures du début de son mandat et du gouvernement de "l'union de la gauche" : les nationalisations. Il lui faut ratifier des ordonnances qui jettent bas le système de représentation proportionnelle, grâce auquel le 16 mars 210 députés du PS et du MRG ont été élus, faisant du PS "le premier parti parlementaire de France". Mitterand capitulera-t-il jusqu'à signer toutes les ordonnances que voudra imposer Chirac ? Il couvrirait alors dans sa totalité la politique du gouvernement RPR-UDF. L'avenir le dira.

Mitterand aurait refusé que Lecanuet devienne ministre des affaires étrangères et Léotard ministre de la défense. Chirac y aurait consenti. A leur place auraient été désignés deux "techniciens" : Jean Bernard Raimond et André Giraud. La raison en serait que la politique étrangère et la défense appartiendraient aux "prérogatives" du président de la République.Chirac n'a certainement pas fait de gros efforts pour imposer à ces postes Lecanuet et Léotard. Mais surtout comment pourrait-il se faire que la politique étrangère et la défense se situent en-dehors de la politique générale du gouvernement que Chirac détermine ? C'est pure illusion. D'ores et déjà cependant, ce refus d'agréer Lecanuet comme ministre sert de thème à l'UDF contre l'ostracisme de Mitterand et pour mettre en cause son maintien à la présidence de la République. La situation de Mitterand est intenable. Désavoué par le suffrage universel, source du pouvoir des présidents de la Vè République, il doit cautionner la politique d'un gouvernement qui lui a été imposé et cela à l'encontre du parti dont il reste le principal dirigeant. Quels que soient les résultats électoraux que le PS a obtenu, cette situation lui deviendra rapidement intolérable et sera source de crise. Le PS devra voter contre la politique d'un gouvernement que couvrira le principal dirigeant de ce parti.

SE DEMETTRE

N'en déplaise à certains le fonctionnement des institutions de l'Etat bourgeois n'a pas la rigidité d'on ne sait quel impératif catégorique découlant d'on ne sait quel absolu. Au moins jusqu'à un certain point et pour un certain temps, y compris les institutions de la Vè République peuvent s'adapter aux circonstances politiques. L'essentiel c'est toujours l'appareil d'Etat bourgeois et ses organes. Ce sont eux qui donnent leur véritable contenu aux institutions et infléchissent leur fonctionnement. Ils s'adaptent, éventuellement, à d'autres institutions. L'appareil d'Etat bourgeois et ses organes subsisteront tant que la révolution prolétarienne ne les aura pas disloqués et balayés et ne leur aura pas substitué l'Etat ouvrier et ses organes. La Vè République est toujours en place. Pourtant, au moment actuel, ce n'est pas le président de la République qui incarne le pouvoir, l'état bourgeois et les dirige : c'est Chirac. Le "bonapartés" c'est Chirac.

A l'évidence cela ne peut durer longtemps ainsi. La bourgeoisie a besoin que tout rentre dans "l'ordre", que sa victoire électorale soit complétée par le départ de Mitterand. Le scénario idéal, pour la bourgeoisie, serait qu'après le rétablissement du scrutin majoritaire, Mitterand se démette, que soit élu un nouveau président de la République qui dissolverait l'Assemblée Nationale et procéderait à de nouvelles élections. Elle a besoin que cette opération se réalise relativement rapidement avant que ne fonde la majorité électorale du 16 mars, en raison de la politique que le gouvernement Chirac doit mener. C'est ainsi, et ainsi seulement, qu'elle peut consolider et rendre durable sa victoire politique du 16 mars. Quant à Chirac lui-même, il est évident qu'il considère l'accès à la direction du gouvernement comme le marche-pied pour devenir président de la République. Lui aussi a maintenant besoin de faire relativement vite. Les ordonnances pourraient bien être la marche accélérée à l'élimination de Mitterand. Le scrutin majoritaire rétabli, il ne pourrait pas même se servir de l'arme de la dissolution sans crainte de voir revenir à l'Assemblée Nationale une majorité de députés RPR-UDF considérablement renforcée La façon dont Chirac et ses ministres se comportent à l'égard de Mitterand est signifi-

cative : conseil des ministres préalable à l'Hôtel Matignon avant que ne se tienne dans une atmosphère glaciale le premier conseil des ministres présidé par Mitterand, lequel est expédié en 25 minutes, etc..

LE PROLETARIAT RESTE DEBOUT

La bourgeoisie française n'a pas pour autant retrouvé jeunesse et santé. Ses faiblesses organiques ne cessent de s'aggraver (voir article sur la situation économique). La victoire politique qu'elle vient de remporter ne résulte pas de sa force intrinséque mais du désarroi politique de la classe ouvrière. Après qu'elle ait défait électoralement les partis bourgeois en 1981, la classe ouvrière n'a pas eu les moyens politiques de submerger et de disloquer le barrage de "l'union de la gauche" et ensuite de la division, d'imposer un gouvernement ouvrier. Afin de limiter la victoire électorale de la bourgeoisie, une partie de la classe ouvrière n'a eu d'autre possibilité que de voter pour le Parti socialiste, alors qu'elle condamne les gouvernements que celui-ci a dirigé et la politique qu'ils ont appliquée depuis 1981. Une autre partie de la classe ouvrière s'est abstenue comme elle l'avait fait en 1983, 1984, 1985 et, en particulier, au détriment du PCF. Une partie décroissante a voté PCF. Les dirigeants des organisations qui, en principe, se réclament de la révolution prolétarienne, portent la lourde responsabilité de n'avoir ouvert aucune perspective à la classe ouvrière, de ne lui avoir tracé aucune voie sur laquelle elle puisse s'engager pour imposer un gouvernement ouvrier, appliquant un programme et une politique qui mènent au socialisme. La direction du P.C.I. a dissous celui-ci dans un rassemblement informe politiquement et organisationnellement, le "M.P.P.T.". Résultat : 0,68 % des suffrages exprimés. Une faillite politique.

Ce n'est pas la première fois que le prolétariat est exposé aux coups, qu'il subit une offensive forcenée menée par la bourgeoisie. En 1958, De Gaulle a accédé au pouvoir intronisé par Guy Mollet La classe ouvrière pouvait tout craindre. Les faiblesses internes de la bourgeoisie, les ressources profondes du prolétariat lui ont permis de résister, malgré les capitulations des dirigeants de ses organisations, partis et syndicats, et de passer à la contre-offensive. En mars-avril 1963, c'était la grève générale des mineurs qui infligeait une première défaite politique à De Gaulle. En mai-juin 1968 c'était la grève générale spontanée qui faisait vaciller la Vè République. En 1969, défait au référendum qu'il avait organisé en vue d'obtenir les moyens d'établir le corporatisme, De Gaulle devait se démettre. Or, la victoire politique que la bourgeoisie avait remporté en 1958 était autrement ample et profonde que celle qu'elle vient de remporter aux élections du 16 mars 1986. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les résultats électoraux d'alors et d'aujourd'hui. La Constitution de la Vè République était ratifiée à une majorité écrasante. Jusqu'en 1967, De Gaulle disposait d'une majorité de députés à l'Assemblée Nationale non moins écrasante, rassemblée en un seul groupe qui lui était totalement soumis.

La puissance sociale de la classe ouvrière est inentamée. Ses organisations restent debout. La lutte de classe internationale se déroule toujours sous l'impulsion du prolétariat et des peuples opprimés. L'impérialisme et la bureaucratie du Kremlin et son appareil international sont en crise permanente. A tout moment, l'économie capitaliste peut se disloquer, entraînant l'effondrement du capitalisme français. La classe ouvrière française en reflux est loin d'être écrasée. Elle a accumulé une expérience politique considérable qui ressurgira au premier flux inévitable du prolétariat, qu'il s'agit de dégager et de traduire en termes positifs et de combat politique.

BOYCOTT DE LA PARTICIPATION - FRONT UNIQUE OUVRIER

L'offensive de la bourgeoisie contre les acquis, les conquêtes de la classe ouvrière, ses conditions de travail et d'existence va se développer sur la ligne de la "participation" des organisations syndicales aux organismes pré-corporatistes, vers l'intégration des syndicats à l'Etat, leur destruction et l'établissement du corporatisme. Les organisations syndicales vont être des enjeux de la lutte des classes. Le pouvoir, le gouvernement ont le besoin impératif et pressant d'amener les organisations syndicales à coopérer et à devenir les agents actifs de la "participation". Conformément à leur nature,

la C.F.D.T. et la C.G.C. se sont déjà engagées pleinement à participer et à coopérer avec le gouvernement Chirac. Il est d'autant plus inquiétant de lire un article comme celui que "F.O.-Hebdo" a publié dans son n° du 12 mars 1986, signé de Bergeron où il se met en concurrence avec Maire. On y lit :

Edmond Maire "*en vient après quelques considérations à la conclusion" dans la mesure où il n'y a jamais totale communauté d'intérêts, il est certainement plus efficace et plus sain, tant sur le plan économique que sur le plan social, d'opter pour ce qu'on pourrait appeler une coopération conflictuelle*"". Bergeron conclut : "*C'est tout bonnement ce que nous avons appelé le contrat.*"

Ainsi, pour Bergeron comme pour Maire "il n'y a jamais totale communauté d'intérêts" entre les capitalistes et les ouvriers. Ce qui veut dire que, fondamentalement, il y a communauté d'intérêts. La "coopération" ne peut être que "conflictuelle" mais il doit y avoir "coopération" entre exploiteurs et exploités. Les bases de la "participation" sont dès lors établies. Et "c'est tout bonnement ce que (Bergeron) a appelé le contrat". En même temps, Bergeron offre sa caution au Gouvernement Chirac qu'il considère comme la conséquence de "l'alternance démocratique". Bergeron souligne que ce gouvernement est composé d'hommes, dont Baladur, le super-ministre de l'économie, avec lesquels il a pratiqué avant 1981 "la politique contractuelle". Enfin, à la suite d'une entrevue avec Gattaz, il se félicite que celui-ci "n'ait pas changé son fusil d'épaule" et qu'il entend "*remettre d'aplomb la négociation collective*".

Pour l'instant, la C.G.T. et la F.E.N. n'ont pas encore dit grand chose. Mais elles ont été des partenaires actifs de la politique des précédents gouvernements et elles ont soutenu le vote des lois Auroux, les réformes de l'enseignement et du statut des fonctionnaires, la régionalisation-décentralisation-participation. Finalement, toutes les centrales syndicales : la CFDT, FO, la CGT et la FEN, du Conseil économique et social national aux conseils économiques et sociaux régionaux, aux organismes mis en place par les lois Auroux jusqu'aux conseils d'école sont présentes dans les organismes de "participation", transition vers le corporatisme.

Résister à l'offensive de la bourgeoisie, combattre pied à pied tous les empiètements du capital, implique de lutter conjointement pour l'indépendance et le Front unique des organisations syndicales réalisé et garanti par la démocratie ouvrière. Défendre les syndicats égale au moment actuel : combattre pour que les centrales et les organisations syndicales boycottent les organismes de participation à tous les niveaux. L'unité entre le boycott de la"participation" et la réalisation du Front unique des organisations syndicales va se manifester rapidement : combattre les ordonnances l'exigera. Inéluctablement, il va y avoir conflit à l'intérieur de FO, de la C.G.T., de la F.E.N. sur ces questions.

LA QUESTION DU GOUVERNEMENT SURGIRA

Ce n'est pas seulement à l'intérieur des organisations syndicales que de multiples problèmes vont être soulevés, c'est dans toute la classe ouvrière et dans les organisations politiques qu'elle continue à considérer comme ses organisations. Comment imaginer que la question du Front unique ne va pas se poser par rapport au PS et au PCF pour combattre contre les ordonnances ? A l'évidence, la réaction de la classe ouvrière à l'égard de la politique qui a abouti à ce que les partis bourgeois reprennent le pouvoir aura des répercussions à l'intérieur du PCF et du PS. Une période de crise des organisations politiques traditionnelles s'ouvre. C'est déjà manifeste à l'intérieur du PCF. Le PS ne sera pas épargné.

Le score qu'il a obtenu aux élections ne doit pas faire illusion. Par millions et par millions les travailleurs ont voté contre le retour au pouvoir du RPR et de l'UDF en votant PS et non pour la politique que les dirigeants de ce parti ont suivi depuis 1981. Cette politique, ils l'ont condamnée en 1983, 84, 85. Le PS va être pris entre des forces contradictoires : d'une part, comme l'ont dit Chevènement et d'autres, obéir"à une culture de gouvernement", c'est-à-dire s'accomoder de la majorité RPR-UDF, voire coopérer

avec elle ; de l'autre, la nécessité de garder son assise populaire et sa référence aux intérêts ouvriers et au socialisme. Si court soit-il, le temps de la "cohabitation" va soumettre le PS à une tension insupportable. Comment sera-t-il possible de condamner au parlement la politique du gouvernement UDF-RPR, alors que le président de la République signe les ordonnances de ce gouvernement, y compris celle rétablissant le scrutin majoritaire ?

L'exigence de la rupture des organisations politiques traditionnelles d'avec la bourgeoisie ressurgira, comme elle se manifestera à l'intérieur des organisations syndicales. D'autant plus que la classe ouvrière cherchera les voies et les moyens de faire face et de répliquer à l'offensive de la bourgeoisie, d'engager, à un moment ou à un autre, dans un secteur ou dans un autre, le combat contre la politique du gouvernement Chirac, donc d'imposer le Front Unique à ses organisations syndicales. Mais le Front unique ne peut être cantonné aux seules organisations syndicales.

Il n'y a aucune raison de supposer que, là où de Gaulle a échoué, ses médiocres successeurs réussiront : instaurer le corporatisme. Corrélativement à la lutte contre la participation pour l'unité des organisations syndicales à tous les niveaux, sous le contrôle démocratique des travailleurs, contre les empiètements du capital et de son gouvernement, et dans cette lutte, se dégageront de nouveaux rapports politiques. Ils permettront à la classe ouvrière, à la jeunesse de s'ouvrir la perspective d'un gouvernement du Front unique ouvrier. Ses contours se dégageront des développements de la lutte et de nouveaux rapports politiques.

Un tel gouvernement sera confronté aux tâches que les gouvernements qui se sont succédés au pouvoir depuis 1981 , en se comportant en "gérants honnêtes et loyaux du capitalisme" en crise ne pouvaient réaliser : satisfaire les revendications de la population laborieuse et de la jeunesse ; résoudre la crise en expropriant le capital en fonction des exigences d'un plan de production élaboré et réalisé sous le contrôle des travailleurs et en vue de la satisfaction des immenses besoins des masses; en finir avec la Vè République et ses institutions ; liquider l'Etat bourgeois et ses organes pour établir la République ouvrière et socialiste reposant sur le prolétariat organisé dans ses Comités. En quelques mots : s'engager sur la voie qui mène au socialisme.

L'action politique pour la construction du parti ouvrier révolutionnaire menée sur cette orientation concourra à ce que se dégagent ces nouveaux rapports politiques. Le parti ouvrier révolutionnaire est l'instrument qui reste indispensable à la constitution d'un gouvernement ouvrier.

Le 26 Mars 1986

LE SYNDICALISME "REFORMISTE"
UNE IMPASSE POUR UN SYNDICALISME LUTTE DE CLASSE

"RENOVATION" DU "SYNDICALISME"

A Lyon, lors de la première réunion du Conseil Académique de l'Education Nationale, le Président de cet organisme, élu politique bourgeois, a conclu les débats par ces mots : "Nous sommes entre gens responsables et de bonne volonté qui ont un objectif commun". Il a précisé qu'il était satisfait qu'il y ait débat car cela était la condition pour que la décentralisation puisse se mettre en place. Mais, a-t-il précisé : "S'il y a un grain de sable, ces lois de décentralisation ne tourneront pas".

Rappelons que cette instance a été mise en place par les lois de décentralisation. Elle comprend des élus politiques et des représentants de l'Administration, des représentants des syndicats de l'Education Nationale et des représentants des usagers (parents d'élèves,...). Son rôle est d'émettre des avis sur les orientations que prendront les élus politiques régionaux ou sur l'application, dans l'Académie, des décisions qu'ils ont déjà prises.

Par cette déclaration, ce représentant de la bourgeoisie avoue que pour faire passer la politique de destruction de l'école comme la remise en cause de tous les acquis ouvriers, la bourgeoisie a besoin de la caution des organisations syndicales, siégeant dans ces nouvelles "structures saines" pour reprendre les termes de François de CLOSETS, elle a besoin de la "rénovation" du syndicalisme.

Mais qu'est-ce donc qui aujourd'hui impose une telle "rénovation" ?

DU "GRAIN MOULU" PENDANT 40 ANS A... LA FARINE DE MAITRE CORNILLE

Depuis l'après-guerre, tous les dirigeants syndicaux, et en particulier ceux de la F.E.N. et de F.O., ont fait de la négociation et de la signature d'accords salariaux les fondements de leur politique. Aujourd'hui, André BERGERON se dit angoissé par le fait qu'il n'y a plus de "grain à moudre".

Il faut donc revenir brièvement sur l'analyse de "cette période de près de quarante ans" qui, selon lui, "a passé comme l'éclair", il faudra préciser quels enseignements la classe ouvrière doit en tirer.

Pour combattre, pour obtenir leurs revendications comme pour aboutir à imposer leur propre pouvoir, les travailleurs ont besoin des syndicats. Encore faut-il que ces organisations soient totalement indépendantes de l'Etat bourgeois sinon elles deviennent des instruments de soumission à l'impérialisme.

A la veille de son assassinat par le G.P.U., TROTSKY écrivait que "la dégénérescence des organisations syndicales modernes dans le monde entier" se traduisait par "leur rapprochement et leur fusion avec le pouvoir d'Etat".

Si l'on reprend brièvement l'histoire de la France depuis la deuxième guerre mondiale, on s'aperçoit qu'aux moments cruciaux du développement de la lutte des classes, les appareils bureaucratiques qui contrôlent les syndicats se sont toujours rangés du côté de l'ordre bourgeois. Quelques exemples : en 1958, les confédérations syndicales n'ont engagé aucun combat réel contre la venue au pouvoir de DE GAULLE. En 1963, les appareils syndicaux ont tout fait pour que la grève des mineurs ne soit pas le point de départ de la grève générale. En 1968, ils ont étroitement collaboré avec la bourgeoisie pour disloquer et liquider la grève générale.

En avril 1969, F.O., la C.G.T., la F.E.N. appellent à voter "non" au référendum. DE GAULLE, battu, échoue dans sa tentative de se donner les moyens d'instaurer le corporatisme, d'intégrer les syndicats à l'Etat. La bourgeoisie décide alors d'accroitre la collaboration entre l'Etat, les appareils syndicaux et le patronat dans le cadre d'organismes de participation sans pour autant aller jusqu'au corporatisme. C'est la signature des "contrats de progrès" proposés par le gouvernement POMPIDOU-CHABAN-DELMAS qui répartissent les augmentations de salaires en fonction de la hausse du coût de la vie, de l'augmentation de la productivité de l'entreprise et l'accroissement du PNB. Par la suite, ces accords sont devenus des "contrats salariaux".

Toutes les organisations syndicales ont, en particulier depuis la démission de DE GAULLE, tissé des liens avec les gouvernements de POMPIDOU et de GISCARD D'ESTAING ainsi qu'avec le RPR et l'UDF. La direction de F.O. multiplie actuellement les déclarations d'indépendance : "contre toute emprise politique", "un syndicat qui reste un syndicat"... Mais, comme la FEN et la CGT, elle est présente dans tous les organismes de participation. Elle a signé de nombreux accords avec le patronat qui mettent en cause les acquis ouvriers. Mais pour les travailleurs, le caractère réactionnaire de cette participation était en général masqué par le fait qu'elle s'est mise en place dans le cadre des "30 glorieuses" du capitalisme.

LA BASE OBJECTIVE DES ACQUIS

Au cours de ces années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, le prolétariat a arraché de nombreux et importants acquis : sécurité sociale, assurance chômage, augmentations de salaires,... Mais ces conquêtes ne sont que le sous-produit de la menace de la révolution. Il n'empêche que la bourgeoisie et les appareils syndicaux ont su faire croire que les concessions arrachées par le prolétariat étaient le fruit des "négociations".

Cependant, il ne suffit pas que la classe ouvrière combatte pour arracher de nouveaux acquis, encore faut-il que le capitalisme soit en mesure de faire des concessions. Après la deuxième guerre mondiale, les appareils bureaucratiques du mouvement ouvrier, partis et syndicats, ont réussi à contenir la révolution prolétarienne. Sous l'impulsion de l'impérialisme américain, en ayant recours au volant d'entrainement d'une économie d'armement permanente, en aggravant l'exploitation des peuples coloniaux et semi-coloniaux, le système capitaliste a pu être réorganisé, la masse de plus-value produite et réalisée croître considérablement. A partir de là, confrontée à la menace de la révolution prolétarienne, la bourgeoisie des métropoles impérialistes a été en mesure de faire de nouvelles et importantes concessions aux prolétariats de ces pays, notamment en Europe occidentale.

LA SITUATION ACTUELLE DU CAPITALISME EXIGE LA REMISE EN CAUSE DE TOUS LES ACQUIS

Ce mode de fonctionnement ne pouvait pas s'éterniser. Le 15 avril 1971, NIXON était obligé de décider que le dollar n'était plus convertible en or. En 1974, une crise économique récurrente commençait. Dans certains pays capitalistes, l'Angleterre par exemple, le pouvoir d'achat et de nombreux acquis arrachés après-guerre ont été remis en cause.

Depuis 1974, de manière non linéaire, la situation financière et économique du capital s'est considérablement aggravée bien que la crise soit encore loin d'avoir atteint son plein développement. En témoigne, en particulier, l'aggravation des conditions de vie des pays semi-coloniaux, la question de la dette (celle des pays sous-développés et celle des Etats-Unis), l'effondrement actuel du prix du pétrole, etc...

De façon générale, la réalisation de la plus-value est devenue difficile. Le taux de profit a chuté de façon importante. Pour le capital, il faut absolument accroitre le taux d'exploitation, réduire considérablement non seulement la valeur de la force de travail, mais aussi le pouvoir d'achat des travailleurs. Le "reaganisme" et le "tatchérisme" sont l'expression de cette nécessité. Aux Etats-Unis, en 1984, 35 millions de personnes vivaient "au seuil de la pauvreté". Quant à la France, même si la baisse du dollar et du prix du pétrole apportent une bouffée d'oxygène pour son impérialisme, il ne peut s'agir que d'un sursis. Le rétrécissement du marché mondial lui impose et lui imposera, pour survivre, de reprendre à la classe ouvrière tous les acquis. C'est ce qu'exprime la plate-forme commune du RPR et de l'UDF, en particulier sur les points suivants : introduction de la flexibilité du travail, accords d'entreprises plutot qu'accords de branches, individualisation des salaires, rémunération proportionnelle à la productivité du travailleur et aux résultats de l'entreprise, remise en cause de la protection sociale, etc...

UNE SITUATION GENERALE

Ces mesures ne sont pas originales, elles sont préconisées au-delà de nos frontières par l'ensemble du patronat. **"Le Monde"** du 3 janvier rapporte les propos tenus à Bruxelles par les représentants d'une organisation patronale, l'UNICE (Union des Industries de la Communauté Européenne) :

> Le SMIC "imposé par le pouvoir central (...) a des avantages et des inconvénients. Avec le SMIC, toute l'échelle salariale bouge, et c'est inflationniste. Mais le travailleur a beoin d'un minimum de protection. En Grèce, il est tellement bas que ce n'est pas un frein à l'embauche. Mais dans les pays plus industrialisés, c'est peut-être un frein à l'embauche. Nous croyons utile d'assouplir toutes ces choses-là afin de faciliter pour les jeunes, l'obtention d'un travail solide et sérieux".

Ces nécessités qui s'imposent à la bourgeoisie et qui sont à l'origine de ce "vent de déréglementation" sont la source de l'angoisse de BERGERON. Il comprend bien que dans une telle situation, il n'y a plus aucune possibilité de "négocier" quelques miettes, si minimes soient elles. C'est ce qu'il exprime dans le discours qu'il a prononcé au dernier Comité confédéral de la confédération F.O., le 21 janvier dernier :

> "Le déficit du commerce extérieur (...) est, avec le chômage, l'aspect le plus préoccupant de la situation française. En effet, les exportations industrielles ont plafonné en 1985 et, de plus, la part de la France dans l'ensemble du marché mondial a diminué. Au cours du quatrième trimestre de 1985, nos exportations - en valeur - ont non seulement progressé moins que les exportations mondiales, mais également moins que les importations des pays clients de la France".
> C'est en partant de ces constatations qu'on explique qu'il n'existe qu'une seule et unique solution à nos handicaps macro-économiques : alléger les charges des entreprises et leur donner la plus grande souplesse de gestion possible.
>
> Seulement (observe le secrétaire général) comme les cotisations sociales sont une partie importante de ces charges, on comprendra notre inquiétude pour le devenir du financement de la protection sociale collective (...)
>
> Or, si on modifie le système actuel de financement, il faudra bien en inventer un autre ! Mais lequel ?"

LES GOUVERNEMENTS QUI SE SONT SUCCEDES DEPUIS 1981 ONT MIS EN PLACE TOUT LE DISPOSITIF NECESSAIRE A L'OFFENSIVE CONTRE LA CLASSE OUVRIERE

Le gouvernement de "l'union de la gauche" auquel participaient quatre ministres PCF, celui dirigé par

FABIUS ensuite, ont repris à leur compte toutes les mesures réactionnaires de leurs prédécesseurs (réformes de l'école, de la santé, de la sécurité sociale,...) ; ils ont mis en place des lois qui sont autant de jalons vers l'instauration du corporatisme.

1°/ LES LOIS AUROUX -

Elles ont été reconduites à l'unanimité lors de la session d'automne 1985 de l'Assemblée Nationale élue en 1981.

Au nom du droit d'expression des salariés doivent être organisées dans toutes les entreprises des réunions regroupant l'ensemble des salariés plus l'encadrement :

"Les salariés auront à s'exprimer sur le contenu et l'organisation de leur travail, ainsi que sur la définition et la mise en oeuvre d'actions destinées à l'amélioration des conditions de travail".

Pourront être discutées par exemple : "la répartition des tâches", "la définition des responsabilités de chacun", "l'amélioration des méthodes et des moyens de production"...

Il s'agit en fait de demander aux travailleurs de participer aux objectifs de l'entreprise, de définir, compte tenu des moyens existants et dans le cadre de l'exploitation capitaliste, comment ils vont produire plus et le mieux possible. Cela ressemble fort aux "cercles de qualité" en vigueur au Japon dans lesquels on demande aux travailleurs... d'organiser leur propre exploitation.

A propos des lois AUROUX, le Comité Confédéral National de la CGT-FO des 12, 13 et 14 janvier 1983 commentait justement :

"Cela permet la "manipulation" des salariés à qui on fera miroiter l'illusion d'un "pouvoir fictif" en les associant à la gestion et cela au détriment des questions sociales et salariales".

De plus, dans les entreprises qui comportent au moins 200 salariés, des négociations doivent obligatoirement être engagées avec les organisations syndicales représentatives pour mettre en oeuvre ce droit d'expression, en définir les modalités. L'objectif est clair : il s'agit d'associer les salariés et les syndicats à la gestion des entreprises, d'intégrer les syndicats, c'est-à-dire d'aller vers leur destruction.

La loi oblige aussi chaque employeur à deux négociations par an avec les syndicats sur les effectifs, le salaire, la durée du travail. Cette mesure s'accorde parfaitement avec la loi sur la flexibilité qui renvoie à chaque branche la "négociation" de ce qui, jusqu'à aujourd'hui, relevait d'une réglementation nationale (exemple : 39 heures par semaine). Adoptée en troisième lecture à l'Assemblée Nationale après que le gouvernement FABIUS ait utilisé l'article 49-ter, cette loi entérine le principe de la "flexibilité". L'Assemblée Nationale élue le 16 mars l'amendera selon les volontés du CNPF, notamment pour légaliser la "négociation" entreprise par entreprise. Cette négociation à froid, obligatoire, ne peut que ligoter les travailleurs et leurs syndicats.

2°/ LES LOIS DE DECENTRALISATION -

Ces lois organisent le transfert d'un certain nombre de compétences de l'Etat aux élus communaux, départementaux, régionaux dans un grand nombre de domaines : l'équipement, affaires sanitaires et sociales, agriculture, urbanisme, enseignement, formation professionnelle...

Alors que dans tous ces domaines s'appliquaient des règles nationales, désormais c'est chaque collectivité territoriale qui prendra les décisions en fonction de la couleur politique locale, de la plus ou moins grande "richesse" de la région concernée, des besoins immédiats du patronat.

Ce transfert est lourd de conséquences pour les agents des services concernés qui vont passer sous le controle direct des élus locaux pouvant y compris être recrutés directement, sans concours, à la "tête du client".

Il s'agit non pas d'aboutir à moins d'Etat, mais à ce que "l'Etat soit géré comme une entreprise" selon les propos mêmes de J. DELORS. Cette rentabilisation doit aboutir à la remise en cause des acquis de la classe ouvrière : droits à la santé, droits au logement, droits aux études... etc.

Pour mener à bien une entreprise d'aussi grande ampleur, qui touche aux conditions d'existence même des masses laborieuses, la bourgeoisie a besoin d'obtenir la caution des organisations ouvrières. C'est pourquoi, à tous les niveaux et dans différents domaines, sont mis en place des conseils de participation tripartites dans lesquels doivent être représentés les syndicats. La région composée de l'ensemble des conseillers régionaux élus

est assistée par un Comité économique et social. Rappelons que dans la région Rhônes-Alpes, ce Comité a voté le Schéma prévisionnel des formations qui se donne pour objectif d'envoyer 25 % des jeunes de moins de 16 ans qui "n'ont aucune chance" de réussir à l'école, en apprentissage.

L'EXEMPLE DE L'ENSEIGNEMENT

Dans l'enseignement, les contre-réformes prises vont d'ores et déjà très loin : réforme des collèges, réforme des lycées, destruction des Ecoles Normales d'instituteurs, loi CARRAZ organisant la destruction de l'enseignement technique...

Voici la présentation qu'en fait le journal du PCF "Révolution" (numéro du 3 janvier 1986) :

> ... L'Etat conserve la responsabilité du service public d'enseignement : il en définit les objectifs généraux, les orientations, les programmes, les contenus, il délivre les diplômes. (...) Mais c'est aux collectivités locales que revient la responsabilité de définir leurs besoins de formation, d'établir le programme d'investissement et d'implantation d'établissements.
>
> (- - -)
>
> Ces principes étant établis, diverses procédures permettent la coopération des différents partenaires. Toute décision est surbordonnée à l'accord de la collectivité pédagogique de l'établissement. A cet effet, différentes instances de gestion sont instituées : à chaque niveau un conseil de l'Education nationale départemental (trente membres) et un conseil de l'Education nationale académique (cinquante et un membres). Le principe du tripartisme règle leur composition : un tiers d'élus locaux, un tiers de représentants des personnels de l'Education nationale, un tiers de représentants des usagers (parents et organisations syndicales ouvrières et patronales).
>
> Ainsi, les établissements publics nationaux qu'étaient les collèges et lycées deviennent des établissements publics locaux d'enseignement. Ils sont gérés par un conseil d'administration. Tripartite comme les autres conseils, il est présidé par le chef d'établissement nommé par l'Etat. Il a pour attribution de se situer dans la «marge d'action et d'initiative» laissée à l'établissement : en répartissant l'utilisation du contingent d'heures d'enseignement attribué à l'établissement par l'autorité centrale, en organisant le temps scolaire (répartition des heures de cours dans la journée et dans la semaine). Le conseil d'établissement «délibère» également sur le budget de l'établissement, c'est-à-dire qu'il prévoit l'utilisation des crédits alloués par la collectivité locale : l'accord tant de cette dernière que celui de l'autorité académique, représentant du ministre, donc de l'Etat, étant indispensables à son adoption définitive.

Mais, poursuit René GILOUX, auteur de l'article :

> "Les dépenses de l'Etat sont insuffisantes depuis des années en matière de construction : un retard sérieux existe, rien n'est prévu pour le rattraper (...) Si bien que l'essentiel du changement résidera dans la capacité d'intervention des partenaires (...) Il y va avant tout de l'investissement collectif des intéressés, de la valeur des solutions qu'ils sauront proposer, de l'écho qu'ils rencontreront dans la population...".

Aux parents d'organiser les études surveillées, de trouver les solutions pour remplacer les enseignants absents, aux maîtres d'inventer une pédagogie pour enseigner aux classes où s'entassent 40 élèves... Aux syndicats, dans les différents conseils, de faire passer ou de cautionner ces "réformes" !

Dans le secteur de la santé qui dépend maintenant du département, le "budget global" et la "départementalisation" ont pour objectif d'étrangler les hôpitaux publics.

Loin de condamner la décentralisation et tout le dispositif mis en place depuis 1981, les partis bourgeois utiliseront ces cadres pour aller jusqu'au bout dans la remise en cause de l'ensemble des conquêtes ouvrières.

LA BOURGEOISIE EXIGE QUE LES APPAREILS DES CENTRALES SYNDICALES S'ENGAGENT VERS LE CORPORATISME

Pour faire passer dans la vie l'ensemble de ces contre-réformes, pour reprendre les acquis ouvriers, il faut réduire les travailleurs à l'état d'individus isolés, mis en concurrence les uns par rapport aux autres, il faut détruire, intégrer leurs organisations.

Le RPR et l'UDF n'ont qu'une seule modification à apporter aux lois AUROUX : détruire toute expression et toute représentativité indépendante des syndicats dans l'entreprise, au profit de la seule "expression directe des salariés". La bourgeoisie exige qu'aujourd'hui, l'ensemble des centrales syndicales ouvrières cautionnent jusqu'au bout et sans réserve ce dispositif et fassent passer auprès des travailleurs toutes les contre-réformes.

Après d'autres, Michel NOBLECOURT dans "Le Monde" du 2 janvier l'exprime clairement. Il pose une question :"1985 aura-t-elle été pour les syndicats l'année des dupes ?". Il fait état de la diminution du nombre de

jours de grève, du fait que les syndicats n'ont rien obtenu de positif pour les salariés. S'interrogeant sur la pseudo-"victoire" de la CGT sur la flexibilité, il ne met pas, bien sûr, en cause la politique de bouzille organisée par la CGT, ni le fait que FO n'ait pas levé le petit doigt. Il développe la position de ceux qui se rallient aux nécessités de la bourgeoisie :

> "Avec ce côté briseur d'icônes qu'il ne dédaigne pas, M. Edmond MAIRE en a tiré la conclusion que "la vieille mythologie selon laquelle l'action syndicale, c'est la grève, a vécu". (...) Les syndicats "doivent en fait compter davantage maintenant sur la politique contractuelle, et donc sur la recherche du compromis, tant dans l'entreprise qu'au niveau national.
>
> Or, 1986 est riche de promesses. Le dialogue social est toujours plus difficile en période de rigueur économique. Mais il est aussi plus nécessaire. Il favorise des changements d'attitude, plus délicats à obtenir lorsque l'expansion est au rendez-vous. L'obligation annuelle de négocier que respectent environ deux entreprises sur trois devrait s'étendre".

Comme il n'y a plus rien à négocier, les salariés doivent changer, renoncer à leurs conquêtes : c'est ce que les syndicats doivent négocier et "1985 a (...) servi de galop d'essai pour 1986". Il fait ensuite la liste des négociations qui ont ainsi "abouti" : accord salarial dans la fonction publique, accord sur le travail intérimaire, sur l'assurance chômage. Et il se félicite de ce que "pour sauvegarder la politique contractuelle, certains syndicats ont montré qu'ils étaient prêts à réviser certains acquis sociaux réputés intouchables".

Il faudra poursuivre cette "politique contractuelle "new-look" où il s'agira sans doute davantage de revoir certains acquis que d'engranger de nouveaux progrès sociaux".

Ce qu'exige la bourgeoisie c'est que les syndicats s'attèlent à leur propre "rénovation". Il faut que le processus s'accélère. Les "révélations" faites par "Libération" en décembre dernier, alors que ces faits sont connus depuis bien longtemps, n'avaient-elles pas un but bien simple : faire pression pour que FO abandonne ses réticences sur la flexibilité, qu'elle s'engage à fond. De plus, n'y-a-t-il pas un lien avec d'autres "révélations" concernant certaines intentions du gouvernement : instaurer une cotisation syndicales obligatoire de 0,7 % sur les salaires ? Bien que cela ait été démenti par M. DELEBARRE, il n'empeche que BERGERON révèle que le ministre du travail lui a demandé "Ce que l'on pourrait bien faire pour aider le mouvement syndical à surmonter ses difficultés".

Le ministre du travail qui élabore des plans conformes aux intérêts du patronat s'inquiète des difficultés des syndicats et propose ses services ! Il indique que pour la bourgeoisie, il est nécessaire aujourd'hui d'aller vers l'association capital-travail.

IL N'Y A PAS D'AUTRE SOLUTION POUR LA CLASSE OUVRIERE QU'UN SYNDICALISME AUTHENTIQUE DE LUTTE DE CLASSE

Le dilemme posé par Léon TROTSKY est totalement d'actualité :

> "Les syndicats de notre époque peuvent ou bien servir comme instruments secondaires du capitalisme impérialiste, pour subordonner et discipliner les travailleurs et empêcher la révolution, ou bien au contraire devenir les instruments du mouvement révolutionnaire du prolétariat".

LA F.E.N.

La direction de la FEN n'avait pas d'autre alternative : ou procéder à la mobilisation révolutionnaire des enseignants et personnels contre la politique de l'enseignement public des gouvernements de la Ve République, ou capituler et se faire l'agent en "négociant", en "discutant", mais en s'adaptant, de l'application des réformes successives. C'est ce deuxième choix qu'elle a fait et ce avec plus de force encore depuis 1981 (rappelons qu'elle a participé à la commission sur la réforme du technique...).

FO AU CENTRE DES CONTRADICTIONS

La direction de FO brade, elle aussi le pouvoir d'achat, les conquêtes antérieures. Elle a signé l'accord sur l'assurance chômage. Elle a été la cheville ouvrière de l'accord concocté avec le CNPF sur la "flexibilité" de l'emploi en décembre 1984. Elle n'a pu signer en raison de la montée de la protestation ouvrière que ses militants ont traduite à l'intérieur de la centrale... Les fédérations syndicales FO sont signataires de multiples accords liquidant des dizaines de milliers d'emplois dans la sidérurgie, les chantiers navals, Creusot-Loire...

Elle est devant l'alternative rappelée précédemment. BERGERON en a une claire conscience. Il déclare au Comité Confédéral National des 21 et 22 janvier 1986 :

"Si nous admettons que les diverses formes d'organisation du travailleur peuvent être revues pour tenir compte des évolutions générales, nous ne voulons pas pour autant laisser mettre en cause l'essentiel".

Contradiction douloureuse où, dans une même phrase, il affirme:"nous ne voulons pas laisser mettre en cause l'essentiel" tout en acceptant de se situer sur le terrain des nécessités qui s'imposent au capitalisme en crise qui exige que l'essentiel soit mis en cause. Et il poursuit :

"Il est vrai que la raréfaction de ce qu'après Robert BOTHEREAU j'ai appelé "le grain à moudre", que le dépérissement de la négociation collective peut conduire à chercher à ouvrir des voies nouvelles".

BERGERON "ANGOISSE"

Il sait bien que la seule possibilité est que le syndicat appelle les travailleurs à engager le combat classe contre classe ; c'est ce qu'attendent nombre de travailleurs. Mais son rôle d'agent bourgeois dans les rangs ouvriers comme l'ensemble des appareils qui contrôlent les syndicats ouvriers, l'amène à conclure dans le sens inverse :

"Je le comprends d'autant mieux que je suis moi-même angoissé par la persistance des difficultés qui peuvent nous faire déraper, sortir du chemin qui a été le nôtre depuis toujours. Or, mes chers camarades, (s'écrie le Secrétaire général) il n'existe pas pour nous, fondamentalement, d'autre politique que celle que nous pratiquons depuis près de 40 ans. Même si d'aventure nous imaginons autre chose, nos militants et plus encore nos adhérents ne nous suivraient pas".

BERGERON sait que le combat uni de la classe ouvrière et de ses organisations sur son propre terrain aboutit immédiatement à l'affrontement avec la bourgeoisie et son Etat, ce qu'il veut éviter à tout prix. Il a quelques minutes avant donné la solution possible dans le cadre du maintien de l'Etat bourgeois :

"Nos organisations (constate André BERGERON) discutent depuis longtemps dans le cadre de ce que l'on appelle "la modulation" ou celui de la "mensualisation" ou d'autres formes du même genre.

De nombreux accords ont été conclus par nous ou par d'autres. D'autres le seront demain". (Souligné par nous). (Discours au CCN).

Dans la situation actuelle, demeurer "tout simplement Force Ouvrière", le syndicat dont la vocation "naturelle" est la négociation, ne peut aboutir qu'à négocier l'application des contre-réformes, et à s'intégrer aux instances de participation-cogestion définies par les lois AUROUX et les lois de décentralisation. Tout en condamnant ces lois, FO siège d'ailleurs dans tous les conseils qui ont été mis en place . Le congrès du SNLC-FO vient dernièrement de décider que dans l'enseignement les représentants FO devaient rester dans les conseils tripartites... tout en votant contre. Qu'importe, puisque ce "grain de sable" n'enrayera pas la machine !

LA CGT

C'est d'une autre façon que la CGT dirigée par l'appareil stalinien permet que s'applique la politique du gouvernement et du patronat : elle organise la division et la bouzille ("l'activité" déployée à propos de la "flexibilité" en est un bel exemple). Et en même temps, elle approuve sans réserve les lois AUROUX et soutient la décentralisation. Ainsi, à Renault où la CGT est le syndicat majoritaire, contre les travailleurs, l'appareil a refusé le combat uni, efficace pour interdire les licenciements. Il a choisi l'émiettement, l'occupation des Champs Elysées ou du bureau de HERNU. Face à la fermeture de l'usine Lyon-Monplaisir, au lieu d'appeler à la mobilisation unie contre les licenciements, les mutations, l'appareil explique : "Il faut défendre le site de Monplaisir, berceau du poids-lourd français". Et en meme temps il exige de la direction de RVI davantage de cercles d'expression, en application des lois AUROUX.

AVEC TROTSKY

Désormais en France comme dans tous les pays capitalistes, fussent les métropoles impérialistes, s'applique pleinement ce que Léon TROTSKY écrivait des syndicats à l'époque impérialiste. De plus en plus, il va

être vérifiable que :

"Impossibles sont les syndicats réformistes indépendants ou semi-indépendants. Tout à fait possibles sont les syndicats révolutionnaires qui non seulement ne sont pas des soutiens de la police impérialiste mais qui se fixent comme tâche de renverser le système capitaliste".

COMMENT COMBATTRE ?

Contre l'offensive du capital il faut opposer la rupture avec la bourgeoisie et le Front Unique Ouvrier.

Dans le numéro précédent de "Combattre pour le Socialisme", nous expliquions :

"Rupture avec la bourgeoisie, cela se concrétise dès maintenant de la façon suivante : les centrales des organisations syndicales ne doivent pas siéger dans les organismes de participation quels qu'ils soient. Démission et boycott des organismes de participation. Telle est la décision que les dirigeants ont à prendre et qu'il faut exiger d'eux. Front Unique de toutes les organisations syndicales contre tous les empiètements du capital, contre les licenciements, pour la défense du pouvoir d'achat, des acquis et conquêtes des travailleurs, la défense du droit à l'instruction de l'enseignement public et laïc, etc...

Mais le FUO ne peut être réduit à des accords de sommets plus ou moins fragiles, plus ou moins durables, sur des positions plus ou moins claires. L'expérience montre ce que vaut généralement ce type d'accord. L'accord au sommet est nécessaire. Mais imposer et garantir le Front Unique ne peut surgir que de la classe ouvrière elle-même : Assemblées générales souveraines, élections dans ces assemblées de délégués qui, en se réunissant avec les responsables syndicaux, constitueront des conférences ouvrières et démocratiques, prépareront et organiseront le combat, comités de grève... etc. Les conditions de la contre-offensive surgiront du combat pour la rupture avec la bourgeoisie et de la réalisation du Front Unique Ouvrier afin de résister à l'offensive du capital. Ainsi se dégagera à nouveau la voie à emprunter pour imposer un gouvernement du Front Unique Ouvrier, un gouvernement ouvrier."

Seule cette orientation peut permettre la défense des acquis, le maintien des organisations syndicales comme outil permettant la mobilisation des masses pour en finir avec le capitalisme.

NOTES SUR LA SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE ET LA POSITION DE L'ECONOMIE FRANCAISE

"Et si la crise mondiale était finie ?" titrait "L'Express" du 21 février en commentant la double chute du prix du pétrole et du dollar. L'usage prudent de la forme interrogative masquait mal la tentative entreprise par ce journal comme par l'ensemble des médias et des hommes politiques pour faire croire que la situation économique internationale pourrait aujourd'hui changer du tout au tout, modifiant du même coup la position du capitalisme français et la nature des échéances de la lutte des classes en France dans les mois et les années à venir.

A la veille des élections chacun cherchait à renchérir, à en "rajouter", tant sur le plan du miraculeux "pactole" dont les comptes extérieurs français vont bénéficier, que de l'impact du cout moins élevé des importations sur les prix, la production industrielle, le chômage et le pouvoir d'achat. L'économie de devises est chiffrée par certains à 50 milliards de francs, par d'autres à 60 milliards, la palme revenant comme souvent en pareil cas à GISCARD qui annonce que selon ses calculs, c'est une manne de 90 milliards qui va tomber dans le panier du gouvernement issu des élections du 16 mars. Par un mouvement mécanique, le taux d'inflation serait réduit d'environ 2 %, le produit intérieur brut accru de 1 %, la consommation des ménages accrue de 3 à 4 %, l'investissement accru de 1 %.

Il est important d'y voir clair. Va-t-il y avoir de nouveau du "grain à moudre" comme BERGERON aime le dire, ou s'agit-il de la part des médias bourgeois et des forces politiques attachées à la défense de la bourgeoisie d'utiliser "l'effet dollar" et "l'effet prix du pétrole" comme euphorisants politiques, destinés à désorienter un peu plus la classe ouvrière dans la situation très difficile où cinq années de gouvernement de ses partis traditionnels l'ont placée ?

UN INDICATEUR QUI NE TROMPE PAS : L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

En novembre dernier, la revue patronale "L'Expansion" présentant le bilan des 500 premières entreprises mondiales écrivait ceci :

> "La France appartient au nombre des nations qui ont durablement besoin d'un solide environnement international pour faire tourner leurs usines. En 1983 elle est passée à coté de la reprise ; en 1984 elle en a à peine profité ; en 1985, elle a commencé à subir les effets de la pause américaine. En réalité, les problèmes sont principalement d'ordre structurel."

Derrière la formule bourgeoise utilisée pour expliquer que le capitalisme français figure parmi les anneaux les plus fragiles de la chaine impérialiste mondiale, "L'Expansion" a une vue plus claire des choses que ceux qui claironnent victoire à propos du "pactole". Les tendances d'une économie se mesurent à ses performances sur dix, quinze ou vingt ans, appréciées à l'aide d'indicateurs économiques à la fois significatifs et stables.

Il en est un premier qui ne trompe pas, car il est situé au coeur des mécanismes de l'économie capitaliste. Il s'agit du taux d'investissement productif ou taux de formation brute du capital fixe, qui traduit le processus de reproduction élargie du capital constant ayant la forme de machines, d'équipements productifs. Le montant de l'investissement détermine la vitesse de renouvellement du capital constant/machine, donc l'âge du stock de capital et la modernité des techniques incorporées dans les équipements ; il commande pour une bonne part le taux de productivité du travail dont le montant de la plus-value relative, et la compétitivité des entreprises. Or, comme le montre le graphique publié fin octobre par "L'Expansion", le taux d'investissement productif du capitalisme françaix est orienté nettement vers la baisse depuis 1974 (année dont on peut dater le point de départ de la crise économique mondiale), le nombre de logements mis en chantier également

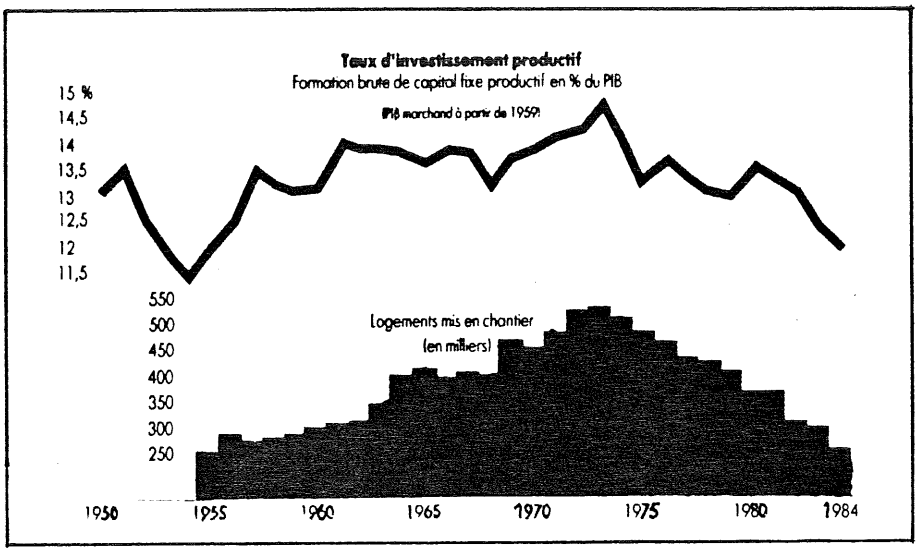

LA SITUATION DU TAUX DE PROFIT A L'ECHELLE MONDIALE

Ce mouvement du taux d'investissement ne peut pas être isolé du contexte d'ensemble de la crise du mode de production capitaliste. Pour une part, il exprime dans le cadre français la baisse du taux de profit. Loi tendantielle du mode de production capitaliste parce que liée à la substitution des machines au travail vivant et à la hausse de la composition organique du capital qui en résulte, la loi de la baisse tendantielle du taux de profit cesse d'être une tendance et s'affirme comme une réalité concrète, immédiatement saisissable toutes les fois où, après une phase d'accumulation soutenue, le mode de production se heurte de nouveau à ses propres limites, aux "barrières qui lui sont immanentes" ainsi que MARX les caractérise. A de tels moments, la baisse du taux de profit se lit meme dans les statistiques établies selon les critères de comptabilité capitalistes.

C'est le cas depuis 15 ans. La crise de 1929 a amené à la longue une dévalorisation de l'ensemble du capital constant et à une liquidation d'une partie importante de ce capital. Au cours de la deuxième guerre il y a eu d'immenses destructions. Très rapidement, après cette guerre, l'impérialisme américain a consacré d'immenses crédits à un réarmement massif, tandis qu'il était en mesure d'imposer aux autres puissances impérialistes une certaine coordination de leurs politiques économiques (plan Marschal). Ce qui, au cours des années de l'après-guerre, a permis une importante hausse générale du taux de profit et une nouvelle accumulation de capital. Mais dès la fin des années 60, une nouvelle baisse du taux de profit s'est manifestée et affirmée comme une donnée centrale de la situation économique du système capitaliste, cela en corrélation avec la désintégration du système monétaire constitué à Bretton Woods, de l'état de crise permanente du système monétaire et financier international.

Dans les "Perspectives Economiques" publiées en décembre 1985, l'OCDE a présenté, à titre d'exemple de la persistance de ce facteur, des calculs allemands relatifs au mouvement du taux de profit dans les Etats membres de la CEE. Des calculs analogues montrent un mouvement identique et tout à fait aussi profond pour les Etats-Unis et identique quoiqu'un peu atténué pour le Japon. Il ne s'agit pas d'un mouvement propre à l'Europe mais commun à l'ensemble des composantes du système impérialiste mondial.

CEE : TAUX DE RENDEMENT NET DU CAPITAL ET TAUX D'INTÉRÊT RÉEL A LONG TERME

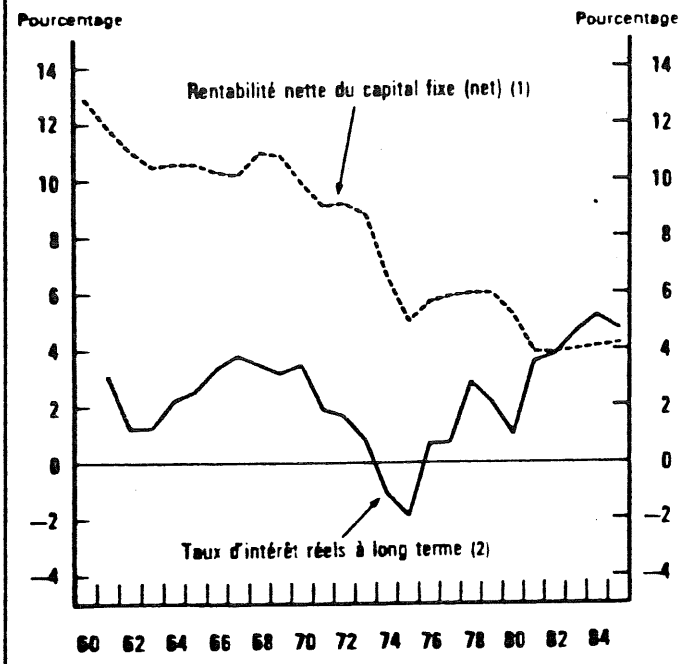

1. Excédent d'exploitation net des entreprises (sans logement) en pourcentage de leur stock net de capital fixe. Du fait notamment de la définition adoptée pour la rentabilité, le niveau absolu de cette courbe doit être interprété avec certaines réserves, bien que son évolution reste significative. (*Source* : Institut für Wirtschaftsforschung (Berlin) pour le compte du Bundesministerium für Wirtschaft (Bonn). Dernière année et moyenne communautaire calculées par les services de la Commission)
2. Sur les obligations d'Etat: Déflaté par les prix à la consommation
Nota : Moyennes communautaires pondérées avec le PIB de 1975 aux parités de pouvoir d'achat de 1975

Ce graphique est à lui seul une réponse à la question "Et si la crise mondiale était finie". Pour qu'elle soit terminée, il faudrait qu'on ait assisté à une remontée nette et soutenue du taux de profit. Ce n'est pas le cas.

Le graphique livre deux enseignements importants.

Il montre tout d'abord que les efforts intenses déployés depuis cinq ou six ans dans tous les Etats capitalistes pour dévaloriser une partie du capital, licencier les travailleurs, s'attaquer à leurs conditions d'existence, leur travail, leur pouvoir d'achat, leurs systèmes de protection, augmenter le taux d'exploitation, se sont traduits au mieux par la stabilisation momentanée de la baisse du taux de profit.

Il ne s'agit pas de minimiser l'ampleur des coups qui ont déjà été portés à la classe ouvrière, ni ceux que la bourgeoisie est contrainte d'essayer de lui porter encore dans les mois à venir. Mais il convient néanmoins d'apprécier ce que la ligne de la courbe du taux de profit exprime du point de vue de l'état des rapports entre la bourgeoisie et la classe ouvrière à l'échelle internationale.

TAUX DE PROFIT ET RAPPORTS ENTRE LES CLASSES

Impuissantée par la politique de ses partis et organisations traditionnels et la crise à rebondissement du combat pour la reconstruction du la IVe Internationale, la classe ouvrière n'a pas été en mesure de se mobiliser sur une perspective politique propre et d'exploiter au compte de la révolution socialiste les brèches ouvertes dans la domination politique de la bourgeoisie dans de nombreux pays d'Europe (Portugal, Espagne, Italie, France, Angleterre, pays scandinaves). Elle a été placée dans de nombreux cas sur la défensive et a subi des coups sérieux. Mais si on se situe encore une fois du coté de la bourgeoisie, ce que la courbe du taux de profit traduit

c'est que 12 ans après l'ouverture "officielle" de la crise (1974) elle n'a rien résolu parce que dans l'état de ses rapports, face à la classe ouvrière, elle n'a pu recourir à aucun des instruments de valorisation massive du capital auxquels elle avait pu avoir recours dans les années 30. Dans le cas français, "L'Expansion" donne un autre graphique qui traduit clairement tant la baisse du taux de profit que l'état des rapports entre les classes issus de la grève générale de mai-juin 68 et de la défaite de DE GAULLE au référendum de 1969. Voici ce graphique auquel nous laissons le commentaire de "L'Expansion" qui s'y rattache.

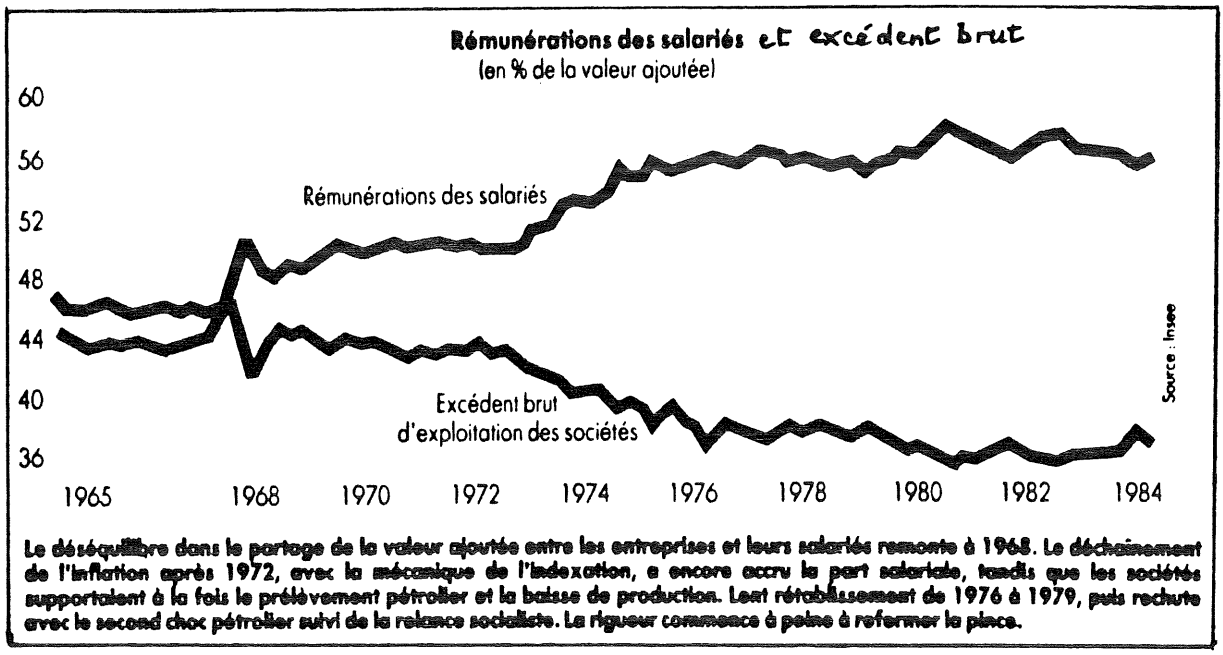

Le déséquilibre dans le partage de la valeur ajoutée entre les entreprises et leurs salariés remonte à 1968. Le déchaînement de l'inflation après 1972, avec la mécanique de l'indexation, a encore accru la part salariale, tandis que les sociétés supportaient à la fois le prélèvement pétrolier et la baisse de production. Leur rétablissement de 1976 à 1979, puis rechute avec le second choc pétrolier suivi de la relance socialiste. La rigueur commence à peine à refermer la pince.

TAUX D'INTERETS REELS ET FONCTIONS PARASITAIRES DU CAPITAL ARGENT

Si on revient un instant au graphique antérieur concernant les Etats de la CEE, le mouvement de la courbe inférieure est également important et traduit lui aussi à quel point la situation de l'économie capitaliste est éloignée d'une "fin de crise". Cette courbe exprime le mouvement des taux d'intérêts en termes réels (c'est-à-dire corrigés par rapport au taux d'inflation). Cette courbe n'est pas propre à l'Europe. Elle est la projection internationale d'un gigantesque parasitisme financier dont la source aux Etats-Unis se situe dans les énormes déficits budgétaires de l'Etat fédéral et le montant inoui de ses dépenses parasitaires. Le niveau des taux d'intérets réels est encore plus élevé aux Etats-Unis. Il a atteint 14 % vers 1982 et se situe encore aujourd'hui au-dessus de 8 %. Ces chiffres constituent un indicateur partiel des fonctions que le capital porteur d'intérêts, concentré au sein des grandes banques internationales, c'est-à-dire le capital financier par excellence, vient effectuer sur la plus-value produite par le capital productif. Ces fonctions sont parasitaires et ne servent qu'à gonfler encore la masse des capitaux spéculatifs flottants, nés de l'exploitation mais aussi des capitaux fictifs produits par les mécanismes propres du système bancaire (voir MARX, tome III du Capital, chapitre XXIX), dont les déplacement spéculatifs, massifs et soudains sont sans doute le facteur de dislocation le plus agissant et le plus menaçant pour l'ensemble des rapports commerciaux et financiers qui constituent le marché mondial capitaliste ; celui qui est capable plus que tout autre de provoquer l'effondrement de ce marché mondial et le plongeon de l'économie mondiale dans une phase nouvelle, qualitativement différente de la crise actuelle. Nous reviendrons sur ce point plus loin en caractérisant brièvement la situation de l'impérialisme américain et la signification des fluctuations brutales du dollar. Pour l'instant, il faut revenir à la situation française.

LE CAPITALISME FRANCAIS FACE A SES CONCURRENTS

Le mouvement du taux d'investissement du capitalisme français traduit ainsi des facteurs qui affectent l'ensemble du système impérialiste en crise. Mais il a aussi des dimensions propres à ce capitalisme marqué à un dégré plus élevé encore que certains de ses concurrents par un parasitisme profond.

Il y a 25 ans, l'économie française était encore une économie relativement fermée et fortement protégée : exportations et importations ne représentaient guère plus de 10 % du produit intérieur brut. Aujourd'hui, le chiffre est de 30 % et atteint presque 50 % dans le cas des produits manufacturés : le taux d'ouverture de l'économie française sur le plan de la circulation des marchandises dépasse celui de l'Allemagne et s'approche de celui de l'Angleterre, dont la forme d'insertion dans la division internationale du travail a pourtant été bien différente historiquement de celle de la France. Ce fait a la signification suivante : si elle veut réaliser la plus-value produite la bourgeoisie française doit vendre à l'extérieur sur les marchés intérieurs de ses concurrents en même temps qu'elle subit la concurrence sur son propre marché.

Dans ces conditions, le niveau des exportations et des importations traduit de manière particulièrement explicite le résultat auquel la chute de l'investissement productif et la faiblesse de la productivité et de la compétitivité conduisent, c'est-à-dire à une situation de fragilité endémique des exportations, donc de la balance des paiements extérieurs. Là encore les graphiques publiés par "L'Expansion" en octobre montrent que les déficits ne datent pas d'aujourd'hui et ne seront pas résorbés par "l'effet pétrole plus dollar".

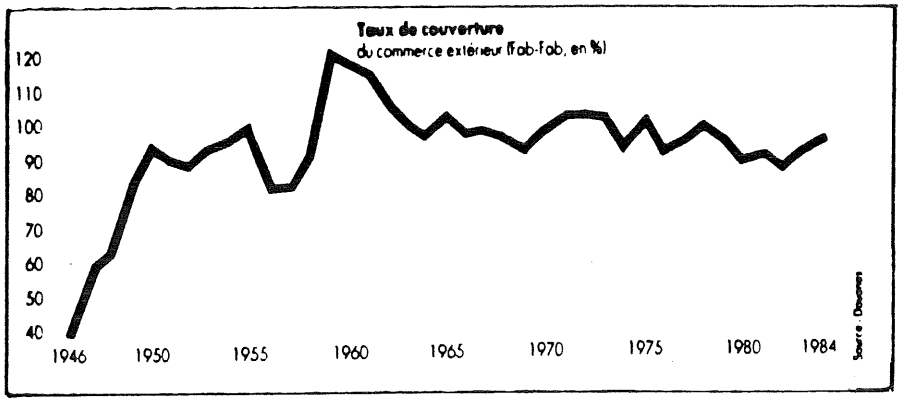

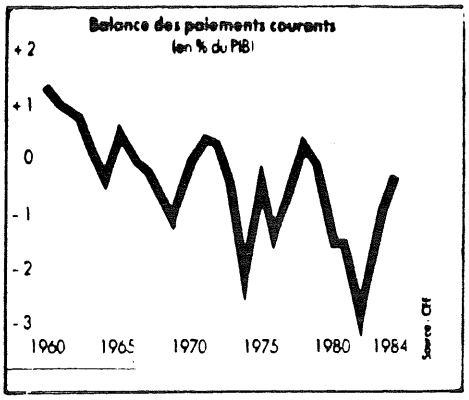

C'est en comparaison avec le Japon où le taux d'investissement productif a atteint 30 % dans les années 70 et avec l'Allemagne où il a constamment été supérieur de plusieurs points à la France, que le bilan du capitalisme français peut être saisi le plus clairement. Depuis la mise en place du Marché Commun et le retrait partiel du capitalisme français de ses marchés coloniaux protégés, c'est l'Allemagne qui est de loin le principal partenaire commercial de la France (15 % de son commerce). Le mark est la monnaie la plus forte au sein du système monétaire européen. Il est depuis 10 ans un point de repère beaucoup plus stable que le dollar pour mesurer la force relative d'une monnaie. L'évolution de la valeur du mark en francs constitue ainsi un bon indicateur de la position concurrentielle du capitalisme français : sur ce plan encore, il est clair que la faiblesse endémique du capitalisme français a des origines lointaines et des racines profondes.

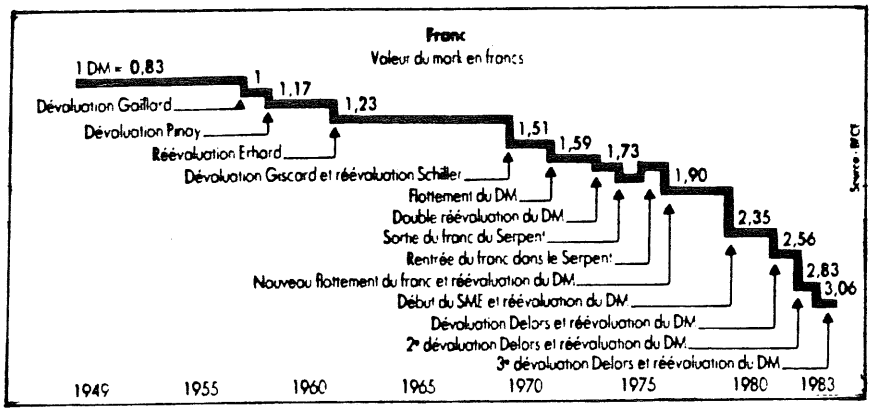

NI MIRACLE NI REPORT DES ECHEANCES DE LA LUTTE DES CLASSES

A la lumière de ces tendances de longue ou de moyenne période et de la situation de crise et impasse du système impérialiste, il est clair que ce n'est pas le "pactole" qui va modifier les données de la situation du

capitalisme français ni la nature des combats que la classe ouvrière et les jeunes ont devant eux. D'autant plus que "l'effet pétrole" profite aux concurrents du capitalisme français autant qu'à lui et met à mal également le programme énergétique d'EDF qui a pompé la plus grande fraction des investissements du secteur public (hors militaire et spatial) depuis plus de 10 ans. Le baril à 15 dollars, c'est plusieurs centrales thermo-nucléaires qui ne peuvent plus être exploitées de façon rentable, des constructions en cours dont l'achèvement cesse d'etre nécessaire, d'immenses masses de capital constant qui sont inutilisables de façon rentable.

Mais aussi, quel va être l'effet de l'effondrement du prix du pétrole (et de la baisse considérable des autres matières premières) sur le marché mondial ? A n'en pas douter, il va contribuer à le rétrécir. En même temps d'ailleurs que la chute des cours du pétrole ébranlera le système de crédit international. Les "émirs" du pétrole ont déposé à court et moyen terme des dizaines de milliards de dollars dans les grandes banques occidentales, surtout américaines, qui les ont converti en crédits à long terme. Non seulement cette source d'alimentation du crédit va s'épuiser, mais il est vraisemblable que les "émirs" devront puiser dans ces dépots pour faire face à leurs obligations économiques, financières et politiques, accélérant ainsi la chute du dollar et affaiblissant le système de crédit international.

De même, on ne peut pas parler de "l'effet dollar" sans parler des effets en sens contraire qu'il déclenche. La part du marché américain dans les exportations françaises est passée de 4 % en 1979/80 à plus de 8 % en 1984 sous le double effet du dollar cher relativement aux devises étrangères et de la reprise américaine. Aujourd'hui ce sont les tendances contraires qui vont s'affirmer et les entreprises françaises qui vont voir le marché américain beaucoup plus difficile à pénétrer tandis que s'intensifiera la concurrence des firmes américaines, aidées par un dollar faible, sur tous les marchés d'exportation qui intéressent les entreprises françaises, notamment au Moyen-Orient et en Amérique latine.

"L'effet pétrole" et "l'effet dollar" ne vont donc pas modifier les objectifs que les partis bourgeois, le RPR et l'UDF, ainsi que le CNPF se sont fixés : c'est-à-dire profiter du désarroi créé dans la classe ouvrière par la défaite électorale du PS et du PCF concluant cinq années de gouvernement de front populaire et du PS, comme des lois déjà votées par ceux-ci (loi CARRAZ, loi sur la flexibilité du travail, loi sur la décentralisation, etc.) pour attaquer la classe ouvrière, les jeunes, les immigrés, imposer la flexibilité du travail, poursuivre le démantèlement des acquis de cinquante ans de lutte de classe du prolétariat.

C'EST AUX ETATS-UNIS QUE SE SITUENT LES RACINES DU PARASITISME

Pour terminer, il faut dire quelques mots de la chute du dollar. Il y a exactement un an le dollar était à 10,6 francs ; aujourd'hui il est à moins de 7 francs et les anticipations à la baisse des gros détenteurs de la devise américaine vont sans doute, selon les prévisions immédiates, le pousser encore plus bas. Est-ce là l'expression d'une santé retrouvée du système capitaliste mondial et de son système monétaire international, ou, au contraire, seulement un nouveau chapitre dans l'histoire des crises et secousses du système monétaire ouverte en 1967 avec la crise de la livre sterling, et surtout en 1971 avec la "suspension" de la convertibilité en or du dollar, c'est-à-dire la mort du système de Bretton Woods, pivot de la reprise de l'accumulation des années 50 ?

En l'occurence, seule la seconde réponse est correcte. L'effondrement du système Bretton Woods sous l'effet des déficits budgétaires et des déficits commerciaux américains ; l'échec des échauffaudages mis sur pied au milieu des années 70, la "démonétisation" de l'or - exclu du système comme moyen de règlement des paiements internationaux, mais plus que jamais présent comme forme la plus achevée de la valeur - ; l'échec des "bonds de tirage spéciaux" et autres "nouvelles formes" de monnaie ont abouti à une situation où l'économie capitaliste mondiale cherche à fonctionner sans "monnaie universelle" (unité de compte, moyen de paiement et réserve de valeur reconnue universellement). Environ 75 % des échanges mondiaux sont libellés en dollar, mais comment établir des marchés, faire des contrats et les honorer, maintenir même une comptabilité réelle lorsque la valeur du dollar peut varier de plus de 30 % en l'espace d'une seule année ? Depuis plus de 10 ans, des firmes multinationales comme IBM ont établi leur propre unité de compte pour les transactions internes au groupe entre filiales et maison-mère, et de plus en plus de contrats internationaux ont été établis à l'aide de mesures physiques et avec un recours à des opérations de troc.

La situation est difficilement supportable : l'absence de système monétaire et les fluctuations désordonnées du dollar tendent à chaque moment tous les rapports. En 1982-84 chaque point de plus atteint par le dollar ajoutait mécaniquement tant de milliards à la dette du Brésil, du Mexique, de tous les pays subordonnés au sein du système impérialiste. En 1985, c'est la chute du dollar dans lequel sont libellées toutes les ventes de pétrole saoudiennes non réglées par des accords de troc entre Etats qui a donné le signal du déclenchement de la "guerre du pétrole" : ni l'Etat saoudien ni les grands trusts pétroliers mondiaux qui fonctionnent en Arabie

saoudite ne pouvaient assister sans réagir à une chute de 30 % de leurs revenus et profits. Mais le baril à 15 dollars est tout aussi insupportable pour la dette mexicaine que ne l'était le dollar à 10 francs avec tout ce que cela signifie pour l'échaffaudage de dettes au sein du système bancaire international.

LE CAPITALISME U.S. EST MINE

Le système impérialiste a subi toutes ces secousses depuis dix ans sans s'effondrer. C'est certain. Mais on ne trouvera aucun expert financier sérieux pour affirmer qu'il en sera toujours ainsi. Tous pensent que quelle que soit la souplesse et la résistance du système il arrivera un moment où les rapports économiques et financiers finiront par craquer. Tous savent pertinemment que personne ne contrôle rien, les dirigeants américains pas plus que les autres.

Les Etats-Unis demeurent la composante centrale, dominante du système impérialiste mondial et la bourgeoisie américaine la seule qui ait l'autorité nécessaire pour contenir les contradictions et conflits inter-impérialistes, imposer certaines orientations, parler au nom de tous aux représentants de la bureaucratie stalinienne du Kremlin. Forts de ce rôle, les Etats-Unis sont en mesure de reporter une petite partie du poids de leurs difficultés sur les impérialismes secondaires. Mais seulement une petite partie, et dans les limites étroites d'une situation où leurs dirigeants ne maîtrisent rien. En ce sens, le dessin du "cartouniste" de "Business Week" représente une vue des choses sans doute plus réaliste que le "talon de fer" brandi par l'opportuniste sans vergogne SELJOUK dans "La Vérité" où il a écrit un article dans lequel il place sous le signe de la "loi du plus fort" et du "talon de fer" les rapports Europe-USA..

Ecrivant en 1932, à la lumière de la situation résultant du krach boursier de 1929, du déclenchement de la crise, de l'effondrement du marché mondial, Léon TROTSKY annonçait le tournant que les Etat-Unis allaient devoir prendre et qu'ils ont effectivement assumé à partir de 1942. Voici ce que TROTSKY écrit et que VIVIERS (SELJOUK) oublie volontairement :

> "La croissance inévitable de l'hégémonie mondiale des Etats-Unis développera ultérieurement de profondes contradictions dans l'économie et la politique de la grande république américaine. En imposant la dictature du dollar sur le monde entier, la classe dirigeante des Etats-Unis introduira les contradictions du monde entier dans les fondements de sa propre domination".

PARASITISME

La bourgeoisie américaine n'a pu jouer ce rôle qu'en instituant chez elle, au coeur des mécanismes économiques et des rouages sociaux de son propre Etat, un système de déficit budgétaire permanent doté peu à peu d'un mouvement de croissance propre, indépendamment même des phases où l'accroissement des dépenses d'armement a été utilisé tant pour des besoins militaires réels (Vietnam) que pour relancer une accumulation du capital défaillante.

De façon répétée, la bourgeoisie américaine a essayé de combattre ce déficit en expliquant à ses "alliés" qu'ils devaient l'aider à prendre en charge ces dépenses. Les limites de la "loi du plus fort" se mesurent aux résultats. Les "alliés" se sont toujours fait prier et c'est finalement uniquement par un endettement toujours plus fort couvert par le recours aux capitaux disponibles mondialement (graphique de droite di-dessous) que les Etat-Unis sont parvenus à combler leurs déficits.

L'évolution des déficits budgétaires américains
(milliards de dollars) (1960-1984)

Année budgétaire	Budget: Recettes	Budget: Dépenses	Budget: Surplus ou déficit	Dépenses hors budget	Déficit annuel total	Dette fédérale cumulée
1960	92,5	92,2	3			250,9
1961	94,4	97,8	— 3,4			292,9
1962	99,7	106,8	— 7,1			303,3
1963	106,6	111,3	— 4,8			310,8
1964	112,7	118,6	— 5,9			316,8
1965	116,8	118,4	— 1,5			323,2
1966	130,9	134,7	— 3,8			329,3
1967	148,9	157,5	— 8,7			341,3
1968	153,0	178,1	— 25,2			369,8
1969	186,9	183,6	3,2			367,1
1970	192,8	195,7	— 2,8			382,6
1971	187,1	210,2	— 23,0			409,5
1972	207,3	230,7	— 23,4			437,3
1973	230,8	245,6	— 14,8	0,1	— 14,9	468,4
1974	263,2	267,9	— 4,7	1,4	— 6,1	483,2
1975	279,1	324,2	— 45,2	8,1	— 53,2	544,1
1976	298,1	314,5	— 66,4	7,3	— 73,7	631,9
1977	355,6	400,5	— 44,9	8,7	— 53,6	709,1
1978	399,6	448,4	— 49,8	10,4	— 59,2	780,4
1979	463,3	491,0	— 27,7	12,5	— 40,2	833,8
1980	517,1	576,7	— 59,6	14,2	— 73,8	914,3
1981	599,3	657,2	— 57,9	21,0	— 78,9	1 003,9
1982	517,8	728,4	— 110,6	17,3	— 127,9	1 147,0
1983	597,5	805,2	— 207,7	17,0	— 224,8	1 383,8
1984*	659,7	848,5	— 189,8	14,0	— 202,8	1 547,4

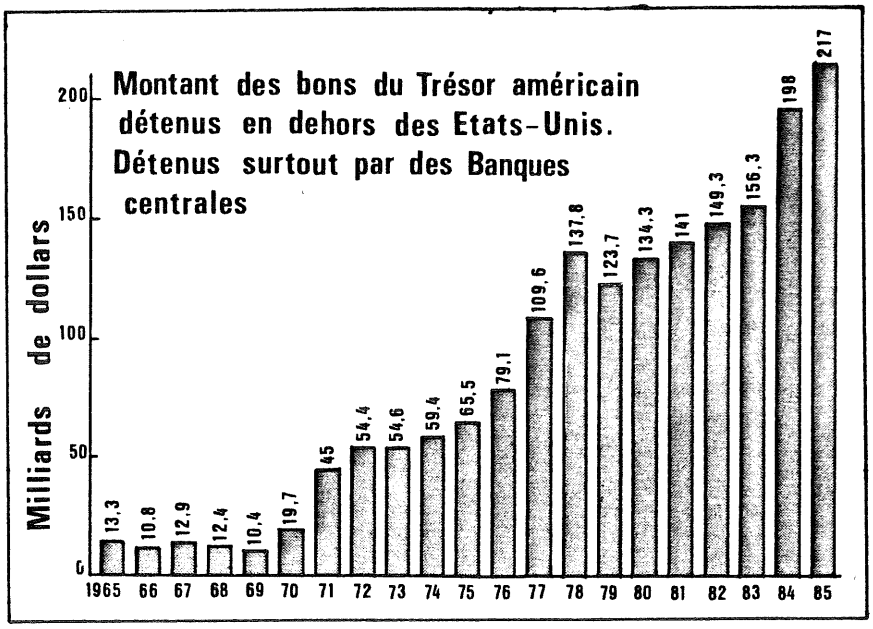

Cela nous ramène au phénomène noté plus haut, à savoir la généralisation des taux d'intérêts prohibitifs qui pèsent sur le capital directement engagé dans la production de la plus-value et qui effectuent une ponction parasitaire très lourde sur lui. Mais les déficits américains et leur mode de financement sont également au coeur de la multiplication de la partie purement fictive de ces quelques 2 000 milliards de dollars concentrés au sein de ce "marché des euro-devises" que les grandes banques internationales ont formé à l'abri de l'intervention directe des banques centrales.

Capitaux issus de l'accumulation et ne voulant ou ne pouvant pas s'y réinvestir, et capitaux fictifs n'en doivent pas moins se "mettre en valeur", fructifier pour rester du capital. Mais comment ? En effectuant des ponctions sur la valeur, en saignant à blanc les pays dominés au sein du système impérialiste, mais aussi en cherchant toutes les occasions de spéculer. Hier cette spéculation a porté sur le dollar comme tel, et pour peu que VOLCKER soit contraint de faire remonter les taux d'intérêts américains pour financer les prochains déficits, ce mouvement peut reprendre aussi vite qu'il a cessé. Aujourd'hui les plus-values boursières à Wall Street, à Tokyo, à Londres, à Francfort et pourquoi pas même à Paris sont devenues momentanément le but immédiat des mouvements de capitaux spéculatifs. Ces flambées boursières ne correspondent pas plus à une réalité économique objective dans l'économie mondiale en crise que ne l'était le dollar à 10 francs début 1985. Audacieux serait celui qui affirmerait que les "atterrissages" se feront toujours "en douceur". La crise du système impérialiste mondial est plus que jamais devant nous et non derrière nous.

C.P.S. N°8 du 30 MARS 1986 - SOMMAIRE.

I - UNE NOUVELLE ETAPE DE LA LUTTE DES CLASSE COMMENCE.....p. 1
II - LE SYNDICALISME "REFORMISTE" : UNE IMPASSE POUR UN SYNDICALISME LUTTE DE CLASSE.....p. 7
III - NOTES SUR LA SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE ET LA POSITION DE L'ECONOMIE FRANCAISE.....p. 14
IV - LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S.....p. 22
V - IL N'A PAS FALLU TROIS MINUTES... .....p. 24
VI - ALGERIE : LE CLIMAT A CHANGE. .....p. 25
VII - A PROPOS DU LIVRE DE MICHEL SERAC "QUELLE REPUBLIQUE SAUVERA L'ECOLE REPUBLICAINE ?" (NOV. 1985). .....p. 27

LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S.

DECLARATION de Dominique LORI déléguée au congrès du SNETAA de l'académie de Versailles

Le congrès du SNETAA de Versailles prouve :

● LES SYNDIQUES, LES ENSEIGNANTS PEUVENT IMPOSER LEUR VOLONTE :

● Unité contre l'application de la loi Carraz !

● Unité pour aller vers son abrogation !

Le congrès du SNETAA (FEN) s'ouvre dans quelques jours, le 17 mars.

Les syndiqués du SNETAA, comme tous les enseignants de LEP, ont démontré qu'ils n'acceptent pas l'application de la loi Carraz. Ils ont démontré qu'ils veulent toujours combattre pour son abrogation.

Les syndiqués du SNETAA veulent :

- empêcher la suppression de milliers d'heures de cours (3.966 heures pour la seule académie de Versailles), de centaines de postes (167 à Versailles), mesures décidées en application de la loi Carraz ;

- maintenir intégralement les places en classes de CAP existant aujourd'hui, et que la loi Carraz prévoit de supprimer massivement au profit de l'apprentissage patronal ;

- interdire toute atteinte à notre statut, en particulier par l'introduction de la flexibilité pour les enseignants des classes de "bac. professionnel" et par la division en deux grades du corps des enseignants de LEP.

Depuis des mois, les syndiqués du SNETAA ont attendu de la direction de leur syndicat qu'elle organise ce combat.

A la veille de l'ouverture du congrès national, ils attendent de celui-ci qu'il définisse une orientation permettant la défense dans l'unité des LEP et de notre profession.

● QUE FAUT-IL FAIRE AUJOURD'HUI ?

80 enseignants de 8 LEP de l'académie de Versailles se sont adressés à la direction du SNETAA, comme des autres syndicats, pour leur demander, devant l'ampleur des suppressions de postes sur l'académie, "d'appeler dans l'unité à une **ASSEMBLEE GENERALE** de l'ensemble des professeurs et parents d'élèves de la région parisienne, avec les organisations syndicales et les associations de parents d'élèves".

Ainsi pourrait être impulsée dans l'unité la mobilisation contre l'application de la loi Carraz.

Ainsi pourrait être ouverte la voie du combat des enseignants du technique, avec les parents et les élèves, pour l'abrogation de la loi.

C'est cette proposition que j'ai soumise, mandatée par ma section syndicale (LEP de Vanves) au congrès du SNETAA de l'académie de Versailles, le 4 mars dernier.

C'est dans cette voie que le congrès national du 17 mars peut et doit engager le syndicat. C'est le sort des LEP, et c'est aussi le sort de notre syndicat, le SNETAA (FEN), qui est en jeu.

● IMPOSER UNE AUTRE ORIENTATION DU SNETAA : C'EST POSSIBLE !

Ce qui s'est passé au congrès académique de Versailles le démontre.

Les votes de ce congrès ont confirmé en effet que se développe dans le syndicat un mouvement d'opposition sans précédent à la politique de couverture de la loi Carraz menée par la direction UID.

Au vote sur le rapport d'activité national, 45 % des mandats se sont prononcés pour le NON (336 sur 747 exprimés).

Ce vote démontre que par dessus tous les obstacles commence à se développer l'exigence des syndiqués, des enseignants, d'imposer à leur organisation syndicale, le SNETAA, qu'elle se dresse contre l'application de la loi Carraz, qu'elle lutte pour réunir les conditions de sa remise en cause.

Par ce vote NON, ils ont condamné une direction qui a refusé, alors qu'il en était encore temps, d'appeler tous les enseignants et les autres syndicats à manifester devant l'Assemblée nationale **le jour du vote de la loi**, le 8 octobre, pour que la majorité **rejette** le projet de loi. Ils ont repoussé une orientation qui, en organisant la manifestation-impasse du 22 octobre, s'est inscrite à ce moment et depuis dans un cadre d'acceptation de la loi, et qui propose de continuer à participer, dans les Conseils de décentralisation, à sa mise en oeuvre, si le congrès n'y fait pas obstacle.

Lors du congrès académique de Versailles, **près de la moitié des délégués** ont voté contre les motions pédagogique et corporative UID, pour les motions présentées par C. Coustal (secrétaire départemental de l'Essonne) pour le courant SUIE (respectivement 27 contre 28 et 28 contre 29 pour UID). L'importance de ce fait n'échappe à personne. Si les responsables de la tendance SUIE avaient postulé à la direction de la section académique du SNETAA, s'ils avaient dans la préparation du congrès proposé une orientation de combat unitaire contre l'application de la loi, pour aller vers son abrogation, sans aucun doute ils auraient été portés à la direction académique lors du congrès. A l'évidence, cela traduit un mouvement des enseignants et des syndiqués qui cherchent à imposer aux dirigeants du SNETAA leur volonté, et sont en mesure de le faire.

Mais pourquoi faut-il que Coustal et les responsables du courant SUIE ne se soient pas engagés sur cette voie de l'unité ?

Pourquoi faut-il qu'ils s'engagent sur la voie de la division du syndicat, en dévoyant la légitime opposition des syndiqués à la direction UID dans une

● OPERATION SCISSIONNISTE QUI VISE A DETRUIRE LE SNETAA-FEN AU PROFIT DE F.O.

Un appel signé par C. Coustal et les responsables du courant SUIE circule pour engager cette opération scissionniste. Au congrès de Versailles, où j'ai publiquement dénoncé ce qui se prépare, à aucun moment Coustal n'a opposé le moindre démenti.

Cette entreprise de division va totalement à l'encontre des intérêts des enseignants. Elle s'oppose totalement à la lutte pour l'indépendance du syndicat face à l'Etat et au patronat, base sur laquelle la tendance SUIE avait été constituée. En appelant les syndiqués à quitter le syndicat au moment précis où il s'avère possible d'y faire prévaloir une autre orientation, elle les engage dans une impasse - alors que les dirigeants de F.O., comme les autres, se sont refusés à engager le combat réel pour la mobilisation unitaire de tous les enseignants, qui aurait pu imposer le rejet de la loi à l'Assemblée.

Plus encore : une telle scission, survenant au lendemain des élections législatives du 16 mars, si le RPR et l'UDF reviennent au pouvoir, faciliterait grandement la politique de ces partis qui voient dans la FEN "une féodalité à abattre", et souhaitent son éclatement.

C'est pourquoi je m'adresse en particulier aux syndiqués du SNETAA qui ont voté pour la liste SUIE aux dernières élections pour le BN : il faut empêcher cette opération scissionniste. Prononcez-vous publiquement pour que les responsables du courant SUIE reviennent sur leur décision, prise sans aucune discussion dans le cadre de la tendance. Prononcez-vous pour qu'ils renoncent à leur entreprise de division qui contribuerait à affaiblir tous les enseignants de LEP.

Je demanderai aux délégués au congrès national du SNETAA le 17 mars que me soit accordé un temps de parole pour intervenir dans ce sens.

ELECTIONS SYNDICALES AU SNES (ACADEMIE DE LYON)

Nous avons vu dans un précédent article (cf. CPS n°7) que les dirigeants du PCI n'avaient pu empêcher que se constitue dans le SNES une tendance Lutte de Classe; De plus, la liste contre-feu qu'ils avaient tenté de constituer à l'occasion de ces élections académiques ayant été invalidée parce qu'incomplète, ils avaient entrepris une très large campagne de calomnie contre la liste I.S.L-S.U et contre la tête de liste Serge Goudard par la diffusion massive d'un tract dans les collèges et lycées de l'académie.

- Leur but était d'empêcher à n'importe quel prix que la tendance I.S.L-S.U ait un élu à la C.A académique du SNES.
Cette campagne a échoué : avec plus de 4% des voix, la tendance I.S.L-S.U gagne un siège à la C.A académique, ce qui constitue un nouveau point d'appui pour la reconstruction d'un courant lutte de classe dans le SNES, et un point d'appui pour l'ensemble des syndiqués.

- Ces résultats,obtenus sur une orientation de rupture avec la politique de participation, sont un désaveu et un échec pour la direction du PCI qui, après avoir fait passer tous ses militants du SNES à FO au nom de la prétendue indépendance syndicale de FO, contraint aujourd'hui ces mêmes militants à siéger, pour le compte de FO, dans toutes les instances de participation.
Les militants du PCI qui avaient pu rêver de construire dans l'Education Nationale un syndicat FO de masse sur des positions indépendantes et qui aujourd'hui sont condamnés à défendre, dans ce syndicat marginal une politique réactionnaire de participation, peuvent maintenant mesurer l'écho immense qu'aurait eu dans le SNES, une politique de rupture avec la bourgeoisie, s'ils n'avaient pas dissout la tendance I.S.L-S.U et déserté ce syndicat.

La campagne de calomnie orchestrée par la direction du PCI avait un autre fondement, à usage interne :
Lorsqu'il y a maintenant deux ans la direction du PCI, afin de pouvoir mener librement sa politique de soumission au Front Populaire, décida d'interdire dans le PCI toute discussion démocratique, d'empêcher toute résistance à son orientation liquidatrice et d'exclure Stéphane Just et des centaines de militants, elle monta pour cela une provocation :ce fut "l'affaire Mélusine"-

Deux ans après, il lui importait donc que ce militant qu'elle avait présenté comme un "provocateur" et un agent de l'ennemi, ne puisse reprendre, à la C.A académique du SNES, le combat abandonné par les dirigeants du courant I.S.L sur ordre de la direction du PCI : à l'heure où les militants du PCI se trouvent en situation de demander des comptes à leur direction, cette élection constitue pour eux un élément de réflexion sur le bilan de la politique imposée par cette direction.

IL N'A PAS FALLU TROIS MINUTES...

Les choses vont vite : il y a quelques mois encore, celui qui aurait annoncé aux militants du PCI que leur porte-parole, questionné à la radio (occasion rarissime) sur la nécessité de la révolution, lui tournerait officiellement le dos, celui-là se serait fait accuser hautement de calomnie et de provocation.

Et pourtant : il n'a pas fallu trois minutes à Marc Gauquelin, le dimanche 2 mars, devant tous les auditeurs de France-inter, pour renier, au nom du MPPT, le programme révolutionnaire, et du même coup le combat mené depuis des décennies en son nom.

Mais Gauquelin est un futé : il n'a pas "formellement" déclaré qu'il n'avait plus rien à voir avec la révolution socialiste. Il s'est simplement "défilé". A la manière classique de tous les bureaucrates aux prises avec une question franche : en la renvoyant à son interlocuteur. Dialogue effarant : "Vous êtes révolutionnaires ?" demandait le journaliste. Et Gauquelin, par deux fois, de lui "laisser la responsabilité d'une telle affirmation".

De fait, comment aurait-il pu répondre, au nom du MPPT, qu'il défend des proposition révolutionnaires ? Il aurait proféré là une contre-vérité évidente pour tous. Mais là n'était pas pour lui l'impossibilité principale. En s'affirmant révolutionnaire, il aurait rompu le contrat politique qui l'aligne, et avec lui tous les militants du PCI, sur les "autres composantes" du MPPT, syndicalistes réformistes et sociaux-démocrates "de gauche" et"de droite".

C'était impossible. Les militants du PCI ont le droit, dans leur for intérieur, de s'estimer révolutionnaires. A la rigueur, ils ont peut-être le droit de se le dire entre eux, portes bien closes. Mais pas celui de le proclamer. Ils ne doivent plus avoir qu'une politique, et une seule : celle que leur tolèrent leurs "partenaires" du MPPT, celle qui mène à la liquidation du PCI, à la liquidation, non seulement de Gauquelin, mais de tous ses militants comme militants trotskystes.

Il n'y a pas de place, en effet, au MPPT, pour le programme de la révolution. Il n'y a pas de place pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire. Remercions Gauquelin de l'avoir confirmé pour tous ceux qui pouvaient encore en douter.

ALGERIE : LE CLIMAT A CHANGE

La situation politique en Algérie est caractérisée par une crise économique très profonde, accentuée par la chute conjuguée des prix du pétrole et du gaz et du dollar, une concentration de tous les pouvoirs entre les mains de CHADLI, sans que les luttes entre les différentes fractions de la bourgeoisie et de l'armée soient réglées et une exaspération de la masse de la population, et en particulier la jeunesse, qui ne supporte plus les difficultés de la vie quotidienne (les pénuries, la crise du logement, le manque de transports...), le chômage, l'absence des libertés démocratiques.

C'est dans ce contexte général que se placent la grève générale de Kabylie qui a suivi l'arrestation des dirigeants de la Ligue Algérienne des Droits de l'Homme (LADH) et l'échec de la campagne de CHADLI sur le nouveau projet de Charte du FLN, suivi d'une nouvelle réorganisation du gouvernement.

L'IMPASSE ECONOMIQUE

Après le putsch de 1965, BOUMEDIENE avait maintenu les liens de dépendance de l'Algérie envers la France, définis par les accords d'Evian. Ce n'est qu'après la crise de mai-juin 1968 et le départ de DE GAULLE en 1969, que les liens se desserrent. La nationalisation des hydrocarbures en 1971 marque une étape dans ce dégagement et une intégration plus étroite de l'Algérie dans le marché mondial. En 1974, après une forte hausse des prix du pétrole qui suit la guerre du Kippour, l'Algérie se lance dans un plan d'industrialisation démentiel qui livre le pays aux trusts internationaux.

La non-réalisation des tâches démocratiques, l'existence d'un appareil de production spécialisé dans la transformation des produits agricoles, la faiblesse de la classe ouvrière, l'étroitesse du marché intérieur... ont interdit la réalisation du "modèle économique algérien", basé sur un développement de la sidérurgie, puis des industries mécaniques et chimiques, à partir des revenus du pétrole.

Les illusions tombent vite : les usines achetées "clés en mains" ne créent pas d'emplois et tournent à 40 % de leurs capacités, les ports sont encombrés, les transports inadaptés, l'agriculture en partie ruinée, les villes asphyxiées par l'afflux des paysans et une masse croissante d'enfants, les conditions générales de vie des masses aggravées par l'absence de services sociaux.

Bien loin de s'industrialiser, l'Algérie s'est trouvée spécialisée dans la production et l'exportation des hydrocarbures et placée dans une situation de dépendance technologique, économique et financière très importante.

Cette situation n'a cessé de s'aggraver dans les années 1979 à 1984, en relation avec la crise du système capitaliste, la détérioration de l'appareil de production, inadapté et ruineux, la chute de 80 % des exportations de pétrole brut, la nécessité d'acheter à l'étranger plus de 60 % des produits alimentaires (lait, céréales, oeufs, viande, huile, sucre,...) et de rembourser la dette extérieure (36 % du total des exportations de biens et services en 1984).

En 1985, l'économie algérienne est frappée sévèrement, à la fois par la baisse du dollar et des revenus des hydrocarbures, la révision unilatérale, par l'Espagne, les Etats-Unis et la Belgique, des contrats antérieurs, le remboursement de la dette. En même temps, les tensions politiques qui se développent au Maghreb ont imposé à l'Algérie de moderniser à grands frais un équipement militaire soviétique dépassé et de continuer à financer le Front Polissario.

Devant cette crise, CHADLI a pris des mesures :

- augmentation du prix des denrées alimentaires de base ;

- mise au point, depuis mars 1983 par le "Comité National des salaires" d'une classification des postes de travail existants et définition des normes de travail pour élever la production et la productivité, en liant rémunération et résultats ;

- "restructuration" du secteur économique d'Etat et des domaines agricoles ;

- remise en cause des acquis sociaux : logement, sécurité sociale, législation ouvrière ;

- ouverture croissante du pays aux capitaux étrangers.

Cette politique, qui se rapproche de celle menée par SADATE en Egypte (infitah) est source de mécontentement général.

LA LUTTE DES CLASSES S'APPROFONDIT

Depuis la grève de la RSTA (transports d'Alger) en 1972 et la grève de la SNS (métallurgie) de Kouba en 1974, la lutte des classes se déroule d'une manière classique. Elle connait une intensité particulière en mai-juillet 1977, s'amplifie après la mort de BOUMEDIENE en 1978 et trouve une expression remarquable dans "le printemps Kabyle" de mars-avril 1980 : pour la première fois depuis l'indépendance un "comité populaire de coordination" créé à Tizi Ouzou et formé de délégués élus des usines, des villes et villages de la région, de l'hopital, de l'université et des lycées, appelle à une grève générale de toute la Kabylie qui aboutit à trois journées insurrectionnelles (20-23 avril).

Mais en l'absence d'un parti ouvrier révolutionnaire capable d'ouvrir une issue politique en posant la question du pouvoir, le mouvement restera confiné à la Kabylie, ce qui entrainera son reflux même si le pouvoir dut libérer les emprisonnés, accorder des franchises à l'Université de Tizi Ouzou et tolérer l'existence d'une section syndicale indépendante des médecins.

Cette grève a accentué la crise du régime de CHADLI. La concentration du pouvoir entre les mains de CHADLI chargé, depuis le congrès extraordinaire du FLN de juillet 1980, de "remettre de l'ordre dans le pays", n'a rien résolu. L'échec de la campagne pour le nouveau projet de Charte qui avait pour but d'élargir la base sociale du régime et l'actuelle négociation des différents centres de pouvoir, attestent de l'acuité des luttes entre les différentes fractions de la bourgeoisie, de l'appareil du FLN et de l'armée.

LA GREVE GENERALE DE KABYLIE

C'est dans ce contexte que des membres de la petite bourgeoisie libérale (médecins, avocats, enseignants) et des militants du mouvement culturel berbère, ont créé une Ligue Algérienne des Droits de l'Homme affiliée à la Fédération Internationale des Droits de l'Homme.

Par ses origines et sa nature, la FIDH créée dans le cadre de la coexistence pacifique, reste strictement sur le terrain de la démocratie bourgeoise (l'exemple de Haiti où un membre de la Ligue participe à l'actuel gouvernement, est édifiant). Pourtant CHADLI ne peut tolérer une telle organisation se réclamant de la "démocratie" donc du respect de la propriété bourgeoise. Comme il ne peut tolérer l'existence de l'association "des enfants de martyrs" et n'importe quelle organisation indépendante se réclamant de la "démocratie", syndicale ou politique, car elle peut servir de cadre à la mobilisation des masses contre le pouvoir.

L'arrestation de tous les dirigeants de la LADH a relancé l'agitation en Kabylie. Le 1er novembre 1985 le "Comité de coordination" qui "regroupe une centaine de délégués élus par les étudiants, les lycéens et les travailleurs des différentes localités de la région" (Libération du 12/11) a lancé une grève générale massivement suivie en Kabylie.

Mais en l'absence de perspective, le mouvement reflue et la Cour de Medea a pu condamner lourdement les dirigeants de la LADH.

LE PCI, L'OST ET LA LIGNE DE LA "DEMOCRATIE" EN ALGERIE

Combattre pour le droit à l'existence d'organisations se réclamant de la démocratie en Algérie - ce qui ne signifie pas etre partisan de la LADH -, combattre pour arracher la libération des emprisonnés politiques, participent du combat non pas pour la démocratie bourgeoise mais pour les libertés démocratiques qui occupent une place très large dans le Programme de Transition, en particulier dans les pays semi-coloniaux.

Ce n'est plus le combat du PCI et de IO (MPPT) qui n'ont même pas mentionné les arrestations en Algérie et refusent de s'associer à toute démarche concrète visant à arracher la libération des détenus. Et bien sûr, ils ne prennent aucune initiative pour mener ce combat !

Ce n'est plus le combat de l'OST qui, au nom de la ligne de la "démocratie", ne combat même plus pour les libertés démocratiques. Et pour cause ! L'OST s'est engagée dans le débat ouvert par CHADLI sur la Charte. Ainsi dans un article de BACHIR SAID ("Algérie : face à l'impasse... quelle issue ?" - Tribune Internationale n° 31, déc. 1985) on apprend que l'issue est "la démocratie" et que dans le cadre du débat sur la Charte "l'OST a publié ses propres propositions qu'elle a diffusées et transmises aux autorités (sic) pour les porter au débat".

Dans une brochure récente (1er nov. 85) "Propositions pour sortir de l'impasse", l'OST se prononce pour l'élection d'une Assemblée Constituante souveraine et d'un gouvernement responsable devant elle, qui réaliserait "la démocratie" mais sans exproprier la bourgeoisie, sans mettre en avant le mot d'ordre de "A bas le régime militaro-policier de CHADLI", sans rompre les liens de dépendance envers l'impérialisme (mais l'ACS "décidera de ne pas reconnaitre la dette extérieure, fruit du privilège impérialiste").

Le "Comité pour le redressement politique et organisationnel du PCI" soutient le combat mené pour la libération des détenus politiques et pour le droit des Algériens de constituer, de faire vivre et agir les organisations qui leur convient - se réclamant de la démocratie, syndicales, politiques - indépendantes du pouvoir. Son objectif ne peut etre que la construction du parti algérien de la IVe Internationale. Il met en avant le mot d'ordre de la constitution aujourd'hui en Algérie d'un parti ouvrier indépendant et milite pour la constitution et la construction d'un tel parti. Comme programme il propose le Programme de Transition sur lequel et pour lequel il combat, programme dont la ligne stratégique n'est pas "la ligne de la démocratie" mais celle du Gouvernement Ouvrier et Paysan dans laquelle s'intégre comme mot d'ordre de transition le mot d'ordre de l'Assemblée Constituante.

A PROPOS DU LIVRE DE MICHEL SERAC "QUELLE REPUBLIQUE SAUVERA L'ECOLE REPUBLICAINE ?" (NOV. 85)

La question est au moins nettement posée. Quelle république en effet, - c'est-à-dire quel régime politique, dirigé par quelle classe sociale - peut arrêter la dégradation constante de l'école publique, stopper son processus de dislocation ? Quelle république peut établir un système d'enseignement répondant aux besoins de la population laborieuse ?

Pour tout marxiste, pour toute personne consciente des conséquences de la subordination de l'école aux exigences du capitalisme en crise, il n'est à cette question qu'une réponse possible. Seule une république ouvrière et socialiste, qui exproprierait le capital, détruirait l'Etat bourgeois, réorganiserait toute l'économie en fonction des besoins des masses, et qui s'appuierait pour cela sur les organes de la démocratie prolétarienne, pourrait sauver l'école publique et donner à tous, les moyens d'accéder aux connaissances, à la culture.

Toute solution de conciliation entre les classes ne peut être qu'une duperie assurant la poursuite et l'aggravation de la situation actuelle. C'est sur ce programme, celui de la révolution prolétarienne, que l'OCI s'est construite, que le PCI a été proclamé en décembre 1981.

Mais pour quelle république combat aujourd'hui la direction du PCI ? Fustigeant les "institutions réactionnaires de la Ve République", elle appelle de ses voeux "le rétablissement de la démocratie" (charte du MPPT). Elle s'est alliée, dans le cadre du Comité National du MPPT, à quelques nostalgiques de la "démocratie" qui s'épanouissait en France avant 1958. Dès lors, elle ne peut empêcher que de nombreux militants du PCI n'entrevoient à quoi conduit réellement la "ligne de la démocratie" : à faire du PCI un parti militant pour la restauration d'une démocratie parlementaire bourgeoise, de type IVe République, un parti conduit par conséquent à sa liquidation comme parti trotskyste.

Dans l'enseignement, en particulier, la ligne de la démocratie, non seulement n'a pas permis de construire le PCI, mais a provoqué la dilapidation d'une grande partie du capital de confiance que les militants du PCI avaient su précédemment constituer auprès d'une couche non négligeable d'enseignants. En outre, l'échec de la construction de FO dans l'enseignement est patent.

Pour la direction du PCI, il est vital d'endiguer le flot montant d'interrogations. D'où le livre de SERAC. Mais il lui est également impossible de leur apporter une réponse claire sans se démasquer elle-même comme direction liquidatrice du PCI. D'où les contorsions, les trucages, les tours de passe-passe auxquels SERAC a recours tout au long de son livre. C'est d'ailleurs ce qui en fait l'intérêt essentiel : le lecteur dispose, sous une forme condensée, d'une anthologie des procédés par lesquels les dirigeants actuels du PCI tentent de couvrir d'un maquillage "marxiste" une politique alignée sur des intérêts étrangers à ceux de la classe ouvrière.

NON PLUS DEUX CLASSES, MAIS DEUX CAMPS

SERAC plante d'emblée un étrange décor :

> "C'est une idée reçue : il existe dans notre pays des tenants de l'"instruction traditionnelle". Il existe, face à eux, des tenants de la prétendue "rénovation" ou "modernisation" de l'école. Ils furent de droite, puis de gauche, certains allèrent sans encombre d'un gouvernement à l'autre. La dernière variante connue est celle du ministre CHEVENEMENT (...). (Aujourd'hui) les deux camps se font face à nouveau.
>
> Avouons d'emblée que nous rangeons du côté des hérétiques, de tous ceux qui, résistant au dogme rénovateur élaboré en 25 ans de Ve République, estiment que le droit aux connaissances, à la culture pour le plus grand nombre, participe de la civilisation. Avouons sans ambages que notre "tradition" est celle de la démocratie conséquente qui, des Conventionnels de 1793 aux Communards, revendique l'instruction laïque républicaine.
>
> Cette tradition politique, assurément, a de la bouteille et nous renvoie tout autant à l'archaïque république démocratique qu'à la bonne vieille lutte des classes". (page 9)

Qu'on se le dise : il n'y a plus deux classes antagonistes, mais deux "camps". La différence ne porte pas sur les mots, mais sur le sens même du combat. Car dans le "camp" de la "démocratie conséquente", on a les idées larges : on y accueille "tout autant" les tenants de "l'archaïque république démocratique" (la Ve ? ou peut-être la IIIe ?) que les partisans de la Commune, ceux qui se réclament de MARX et ceux qui lui préfèrent Vincent AURIOL. On y fait même une place à une sympathique "bonne vieille", la lutte des classes. Sur un tel camp pourrait flotter le drapeau tricolore "tout autant" que le drapeau rouge.

Bien sûr, comme dans tout camp bien tenu, il faut de la discipline. Les communards, par exemple, pour y être admis, doivent apprendre à bien se tenir. SERAC leur permet de se réclamer de la "tradition démocratique" (page 19), d'une "conception républicaine" (page 17). Mais pas plus. Qu'ils aient, les premiers, jeté à bas la domination de l'Etat capitaliste de la république <u>bourgeoise</u>, en réalisant le premier gouvernement ouvrier de l'histoire ; qu'ils aient formé, précisément <u>pour cette raison</u> et malgré la brièveté de l'existence de la Commune, le <u>seul</u> gouvernement en France jusqu'à ce jour à avoir décidé la séparation <u>totale</u> de l'Eglise et de l'Ecole, la laïcité <u>intégrale</u>, le droit <u>effectif</u> à l'enseignement gratuit pour tous, voilà ce qu'il faut, pour SERAC, laisser dans l'ombre :

> "C'est en poursuivant ses propres buts d'émancipation sociale que l'Etat-Commune de 1871, renouant avec la démocratie révolutionnaire, "fournit à la république des bases d'institutions réellement démocratiques" (MARX), exigeant notamment dans l'école la liberté de conscience de l'enfant et l'indépendance du maître". (page 25)

La formulation est ambiguë à souhait. Elle vise d'abord à rassurer les militants du PCI, à leur faire croire que SERAC inscrit toujours son combat dans la perspective "révolutionnaire" de "l'Etat-Commune". Mais elle donne en même temps des assurances aux partenaires de la direction du MPPT, et au-delà : la Commune dont il se réclame n'est plus qu'un nouvel avatar de la "démocratie révolutionnaire" de 1789-1793, avec laquelle elle "renoue" ; elle sert loyalement "la république" - sans qualification de classe - et, astuce suprême, citation de MARX à l'appui.

Dommage que SERAC ait jugé bon de couper là sa citation. MARX continuait en effet ainsi :

> "Mais ni le "gouvernement à bon marché" ni la "vraie république" étaient le but dernier de la Commune. Tous deux en furent un résultat secondaire et allant de soi... Son véritable secret, le voici : c'était essentiellement un <u>gouvernement de la classe ouvrière</u>, le résultat de la lutte des classes des producteurs contre la classe des appropriateurs, la forme politique enfin trouvée qui permettait de réaliser l'émancipation économique du travail.
>
> Sans cette dernière condition, la constitution communale eut été une impossibilité et un leurre.

La domination politique du producteur ne peut coexister avec la pérennisation de son esclavage social. La Commune devait donc se servir de levier pour renverser les bases économiques sur lesquelles se fonde l'existence des classes, donc la domination de classe". ("La guerre civile en France, Ed. Sociales, 1963, page 67).

Enrober ce "véritable secret de la Commune", la lutte pour le gouvernement de la classe ouvrière, dans le sirupeux discours sur la "démocratie révolutionnaire", la "république" et les "deux camps" : le truqueur est ici pris la main dans le sac. Au fait, comment appelle-t-on le procédé visant à tronquer délibérément un texte pour en altérer la signification ? Ne serait-ce pas par hasard ce qu'on nomme falsification ?

LA Ve REPUBLIQUE... ET CELLE QUI L'A PRECEDEE

La thèse centrale du livre de SERAC est celle-ci :

"La Ve République combat l'école ; elle cherche à déqualifier ses maîtres, à dénaturer l'enseignement en garderie. Elle est animée d'une rage destructrice contre une institution, l'école laïque, qui lui est aussi étrangère que la démocratie. C'est avec un profond sentiment de déception, une colère grandissante, que des millions de salariés virent après 1981 le gouvernement d'Union de la Gauche se distinguer de ceux de droite... en poussant plus loin encore la dislocation de cette institution démocratique". (page 119)

Incontestablement, les gouvernements qui se sont succédés avant comme après 1981 ont mis en oeuvre une politique profondément hostile à l'école publique et visant à sa dislocation. Incontestablement encore, de nombreuses mesures présentées comme relevant de la pédagogie, avant comme après 1981, n'étaient qu'un camouflage plus ou moins habile d'une politique d'austérité, ce dont Louis LEGRAND, comme l'analyse à juste titre SERAC, s'était fait une spécialité.

Mais SERAC affirme : cette politique d'austérité, de dislocation, est le produit des institutions propres à la Ve République, de la "haine de la démocratie, inscrite dans la constitution de la Ve République" (page 148). La preuve ? Avant 1958, on enregistrait "de nouvelles avancées démocratiques dans le domaine de l'enseignement public, de la protection sociale". "En 1958 commence une lutte sourde, persistante, en sens inverse. MAC MAHON est vengé. Le 13 mai 1958 veut effacer le 16 mai 1877" (page 56). Sans rire.

Visiblement, la nostalgie de la IVe (République) des "partenaires" de la direction du MPPT est contagieuse. "En démocratie, l'Assemblée des représentants est souveraine. Désormais, sous la Ve République, l'arbitraire bonapartiste, par de nombreux articles de la constitution, ligote les assemblées élues" (page 57).

Qui SERAC espère-t-il tromper avec ce conte à dormir debout d'une sorte d'âge d'or de la démocratie et de la laïcité avant 1958 ? La IVe République a cherché autant qu'elle le pouvait, à barrer aux enfants de travailleurs l'accès aux lycées et aux facultés. Incapable d'entraver efficacement la formidable poussée venant des familles ouvrières visant à l'allongement de la durée des études de leurs enfants, elle a eu recours, déjà, à des recrutements massifs de suppléants non qualifiés plutôt qu'à une augmentation des places en Ecoles Normales (en 1955, 10 000 suppléants recrutés pour le primaire contre 4500 normaliens, selon "L'histoire de l'enseignement en France" d'A. PROST (page 444)), ce que SERAC ne peut ignorer, puisqu'il présente cet ouvrage comme son "livre de référence" (page 11). Il en est de meme avec les lois MARIE-BARRANGE (1951), premier pas vers le rétablissement en 1958, avec la loi DEBRE, de l'aide publique aux écoles privées... La Ve République a été instaurée précisément pour permettre au capital d'aller plus vite et plus loin dans sa politique anti-ouvrière, de restaurer les conditions d'une exploitation plus féroce et plus brutale. C'est pourquoi les gouvernements qui se sont succédés depuis 1958 ont tous cherché à limiter les dépenses d'enseignement au strict minimum indispensable pour la formation de la main-d'oeuvre, et ont favorisé autant qu'ils le pouvaient les atteintes à la laïcité.

Mais là aussi, les choses se sont avérées plus complexes que DE GAULLE et les initiateurs de la Ve République ne l'avaient prévu. Sur tous les plans, la classe ouvrière a résisté. Le règlement difficile de la question coloniale a compliqué la situation de la bourgeoisie. Dans le domaine scolaire en particulier, la puissante aspiration des travailleurs à voir leurs enfants suivre des études longues n'a pu être enrayée : l'"explosion scolaire" s'est poursuivie, atteignant les lycées et les facultés. Une situation angoissante pour la bourgeoisie s'est nouée, que R. BARRE résumait ainsi dès 1973 :

"La contrainte fondamentale tient à la conception largement répandue selon laquelle il y aurait pour tous un droit à l'enseignement secondaire, qui engendre un droit au baccalauréat, qui engendre à son tour le droit d'accéder librement à l'enseignement supérieur, qui engendre pour finir le droit aux études supérieures les plus longues, et à leur terme un emploi".

Cette analyse de BARRE (citée par SERAC page 134) exprime clairement l'objectif politique de la bourgeoisie française en matière scolaire - le programme électoral de l'UDF et du RPR en mars 1986 en découle directement -. Elle permet aussi de mesurer à quel point il lui a été difficile, malgré l'appui politique des appareils des partis ouvriers et des syndicats, d'avancer jusque là de façon décisive dans cette voie. Elle montre enfin avec une totale clarté que l'offensive développée contre l'école publique n'a pas aujourd'hui son origine dans la nocivité originelle d'institutions suscitant la "haine de la démocratie", mais dans la contradiction insurmontable entre les intérêts du capitalisme - lui-même aiguillonné par la profondeur de sa crise - et les intérêts des travailleurs.

APRES 1981 : LA QUESTION LAIQUE ET LA POLITIQUE DE LA DIRECTION DU PCI

SERAC consacre le plus long chapitre de son livre à traiter de la question de l'enseignement privé après 1981. Il n'a pas de mots assez durs pour condamner le "reniement" du "gouvernement de la gauche", les "palinodies" d'un LAIGNEL ou d'un BOUCHAREISSAS.

Fort bien. Mais où se trouve dans cette affaire la "question des institutions de la Ve République " ? La tentative gouvernementale de compromis avec l'Eglise sur le dos de l'école laïque n'était qu'une expression de la prise en charge par MITTERRAND et le gouvernement d'Union de la Gauche de la défense des intérets généraux de la bourgeoisie. Elle découlait des liens traîtres entretenus par les appareils du mouvement ouvrier, partis et syndicats, avec cette dernière. Dénoncer en cette occasion "la législation en vigueur, à caractère cléricalo-bonapartiste, de la Ve République" (page 261) n'est qu'un mauvais tour de passe-passe visant à détourner l'attention de ces liens traîtres et amener les travailleurs à se résigner devant le soi-disant effet pervers des institutions de la Ve République.

SERAC l'avoue à sa manière. Fort discret dans tout son livre sur le combat mené par l'OCI, puis le PCI, en "25 années de Ve République", il lui faut néanmoins évoquer l'orientation politique de la direction du PCI sur la question des lois anti-laïques. Au début de 1984, le gouvernement annonçait son intention de soumettre au vote de l'Assemblée à la session de printemps la "loi SAVARY", massivement rejetée par les enseignants et par la classe ouvrière. Le combat pour la mobilisation de masse des travailleurs, à l'appel des syndicats et des organisations se réclamant de la laïcité, pour interdire aux députés PS et PCF de voter cette loi de trahison, était mis à l'ordre du jour. Il était de la responsabilité du PCI de mener une campagne politique en ce sens, ouvrant ainsi la voie à la remise en cause du gouvernement d'union de la gauche, à la formation d'un gouvernement émanant de l'Assemblée Nationale, responsable devant elle, pour mettre en oeuvre une politique conforme aux intérets et aux aspirations de la classe ouvrière et de la jeunesse.

Mais la direction du PCI s'est dérobée. Elle a refusé de combattre pour la manifestation d'unité à l'Assemblée Nationale exigeant des députés qu'ils rejettent la loi SAVARY - alors que de toute évidence une campagne sur cet objectif aurait rencontré un écho considérable. Elle a exclu à ce moment du PCI, sous un prétexte bureaucratique, les militants qui voulaient que leur parti s'engage dans ce combat politique. Elle a laissé les dirigeants du CNAL emmener les centaines de milliers de manifestants du 25 avril 1984. Elle avait mieux à faire, explique SERAC : faire signer une proposition de loi sur la question laïque, tout en expliquant que la constitution de la Ve République... interdisait aux députés de la voter :

> "C'est ce que s'est refusé, se refuse à faire l'Assemblée PS-PCF élue sur un mandat de démocratie conséquente, enchaînée volontairement aux institutions de la Ve République. Car pas plus que l'école laïque et l'école confessionnelle, la Ve République et la démocratie ne sont "miscibles"" (page 268).

La logique de cette position serait pour la direction du PCI d'expliquer qu'elle a eu tort d'appeler à voter pour une majorité PS-PCF aux élections de juin 1981...

SERAC PREND POSITION CONTRE LE FRONT UNIQUE

On le sait, SERAC et les dirigeants du PCI ne sont pas seuls dans leur "camp". Ils y accueillent par exemple à bras ouverts "Paul GOUDOT, Grand Maître du Grand Orient de France" selon qui "les propositions SAVARY constituent un reniement, une trahison, une provocation. Les laïques sont révoltés" (page 260). (La "révolte" du Vénérable Grand Maître Mitterrandiste s'est depuis bien apaisée). Et aussi BERGERON.

Car SERAC persiste :

> "Si depuis 40 ans la Fédération des syndicats enseignants issue de l'ancienne CGT est "autonome", c'est un accident de l'histoire du mouvement ouvrier" (page 308).

CPS n°8 - 30-3-1986

En décembre 1984, dans le Bulletin Intérieur préparatoire au congrès du PCI, SERAC prophétisait :

"Les grandes ruptures sont devant nous. Le mouvement révolutionnaire de la classe va fracturer, refondre le mouvement ouvrier. 1984-1985, c'est la déstabilisation et l'éclatement de la FEN, la recherche de nouveaux axes par les enseignants, du front unique ouvrier contre la bourgeoisie, tout ce que POMMATEAU fait passer.

Le PCI se dispose selon cet axe, dans sa stratégie et sa tactique".

Les évènements ont démenti son attente. Les enseignants, dans leur grande majorité, ont montré qu'ils voulaient défendre l'unité de la FEN - contre la politique de ses dirigeants, pour mettre le syndicat au service de leurs intérêts.

Peu importe pour SERAC. La "ligne de la démocratie" dévoile ici la dernière de ses fonctions : amener les militants du PCI à renoncer au combat pour imposer aux directions qu'elles rompent avec la bourgeoisie, qu'elles réalisent l'unité de front contre les attaques anti-ouvrières. La direction du PCI "condamne" la politique de soutien à la décentralisation des dirigeants de la FEN - qui est assurément condamnable - mais sans engager de combat pour que les syndiqués de la FEN s'opposent à cette politique et l'obligent à rompre avec elle. SERAC approuve les déclarations d'hostilité des dirigeants FO vis à vis de la décentralisation, mais se tait sur leur participation de fait à des instances qu'ils condamnent en principe.

EN DEFINITIVE, QUEL PARTI, POUR QUELLE REPUBLIQUE ?

Il ne reste plus à SERAC qu'à conclure en protestant de son orthodoxie marxiste :

"Ce gouvernement du peuple par le peuple, cette démocratie vivante dont les bases ont été jetées par la Commune de Paris, n'est-elle pas l'exigence la plus moderne qui soit ? "La science ne peut jouer son véritable rôle que dans la république du travail"(MARX)" (page 289).

Fortes paroles ! Que les partenaires du MPPT partisans de la "démocratie" version IVe République se rassurent pourtant : ce ne sont que des paroles. Le contenu pratique de l'orientation de SERAC, c'est l'adaptation à la société bourgeoise, y compris aux lois de décentralisation dénoncées par ailleurs avec véhémence :

"L'école républicaine est en danger. Qui appellera la population à monter la garde autour de nos écoles laïques, de nos enseignants laïcs, exposés aujourd'hui, en terrain découvert, grâce aux lois de décentralisation, à toutes les offensives" (page 335).

Appeler, au nom de la lutte pour une future "république du travail" au combat décentralisé contre la décentralisation : tel est le meilleur moyen, en effet, d'entériner cette dernière comme une réalité "passée dans les faits" (BERGERON) et de contribuer à empêcher la réalisation de l'unité des enseignants et des travailleurs, pour que leurs organisations rompent avec la décentralisation et combattent pour son abrogation. Sur ce dernier tour de passe-passe se clôt le livre.

"Il faut un parti" pour cette politique, ajoute SERAC. Mais pour lui, ce parti, c'est le MPPT, ce n'est pas le PCI. Et pour cause. Le PCI doit être détruit politiquement et organisationnellement pour faire place nette au MPPT, à sa politique de réconciliation avec la bourgeoisie "démocratique" et de couverture des appareils bureaucratiques.

Pour SERAC et ses associés de la direction actuelle du PCI, le plus dur reste cependant à faire dans cette voie. Et les tours d'illusionnistes risquent de ne plus leur réussir très longtemps.

BULLETIN D'ABONNEMENT A "COMBATTRE POUR LE SOCIALISME".
10 numéros: 50 Fr.

NOM: _____ PRENOM: _____

ADRESSE _____

_____ CODE POST.: _____ DATE: _____

(Une lettre, en caractères d'imprimerie, par case. Merci.)

Envoyer à: Stéphane JUST B.P.:154 92804 PUTEAUX CEDEX.

Directeur de la publication: Stéphane JUST. - Commission paritaire N° 67187.
Imprimerie spéciale N° ISSN: 0763790 X.